



Succès du Congrès fédéral



Nouvelles règles pour la TVA	6
Club supporter FFE A Cheval pour Paris	17
Les équipes de France en stage hivernal	28

■ Cheval de Pâques



Du 30 mars au 5 mai, proposez des animations **Cheval de Pâques** dans votre club.

C'est l'occasion de fidéliser vos cavaliers en leur proposant des rendez-vous avec leur famille et leurs amis.

Nouveau, un grand jeu concours à l'intention du grand public vous aidera à prospecter pour recruter de nouveaux cavaliers. Inscriptions en ligne et demande de kit de communication sur tousacheval.ffe.com.

Voir [page 15](#).

■ Journées culturelles



Prenez date pour les premières **Journées culturelles** de la FFE programmées au Parc équestre fédéral les **jeudi 11 et vendredi 12 avril 2024**.

Elles auront pour titre **Les Origines de l'équitation**, et pour sous-titre *Le cheval, un acteur permanent du changement social*.

Retrouvez les informations pratiques sur le site ffe.com / La FFE / **Culture et patrimoine**.

Voir [page 9](#).

■ Attelage et randonnée



La traditionnelle **Journée de l'Attelage** aura lieu le **21 avril 2024**. La **Journée de la Randonnée équestre** se tiendra le **dimanche 19 mai 2024**. Participer à ces deux opérations de développement est l'occasion de mettre en lumière l'équitation de Pleine nature et ses différentes pratiques, mais aussi de recruter et d'attirer un nouveau public. Inscription et kit de communication sur Tous à Cheval.

Voir [page 32](#)

■ Fête du poney



La **Fête du Poney** aura lieu le dimanche 2 juin. Labellisé Poney-Club de France, proposez ateliers, animations, visite guidée...

Organisez la Fête qui vous ressemble pour fidéliser vos cavaliers et en recruter de nouveaux.

Inscription sur tousacheval.ffe.com pour bénéficier du kit de communication et participer au tirage au sort pour gagner un kit pédagogique.

■ Visios FFE



Retrouvez en ligne les visios FFE sur les actions fédérales qui concernent les clubs.

Voir la playlist sur Youtube.

Dernières visios :

19/02/24 : **Cheval de Pâques**

29/01/24 : **A Cheval pour Paris**

05/12/23 : **Cavaliers hors structures**

16/10/23 : **Proposer un projet sportif attractif**

■ Labels FFE



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs. Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter.

Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité.

Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE.

Dossier en ligne depuis votre espace **FFE Club SIF**.

SOMMAIRE

Vie équestre

Culture et patrimoine	6
Partenariat FFE Isuzu	6
Journées culturelles fédérales	9
Congrès fédéral Cheval Passion	10
Médailles d'honneur FFE	12
Expositions équestres	14
A cheval pour Paris	16
On en parle au club-house	34

Clubs

LeMemoClub	2
Nouveautés en Boutique FFE	4
Nouveaux taux de TVA	6
Cheval de Pâques	15
Clubs supporters et challenge A cheval pour Paris	17
Prévenir les violences	21
AG du GHN le 2 avril	23

Tourisme

A vos DUM ! Mode d'emploi	20
Journées de l'attelage et de la randonnée	32
60 ans du tourisme équestre	33

Sport

Grand National FFE-AC Print 2024	22
Actualités sportives	23
Amateur Gold Tour FFE-Estherdorm 2024	24
Jumping international de Bordeaux 2024	25
Visite des para-dresseurs à Champcueil	26
Championnats de France Amateurs au Mans	26
Grand Tournoi et Generali Open de France	27
Les équipes de France en stage hivernal	28

Formation

Stages enseignants au Parc	30
Concours Meilleur apprenti de France	30
Sous-traitance en formation	31
Semaine des métiers du tourisme	32

Références

Décisions juridiques	35
----------------------	----



© FFE



© FFE/INH



© FFE/PSV

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ ICONOGRAPHIE : FFE/E Brunaud/AS Petit ■ VISUEL COUVERTURE : ©FFE/LB ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : FFE Affaires Générales, FFE Cheval & Diversité, FFE Communication & Développement / Sophie Loos, Charène Giraudon, Isaline Joly, FFE DTN / Olivier Simon, FFE Formation / Clémentine Puret, FFE Ressources / Isabelle Defossez, Baptiste Dumoulin, FFE Tourisme / Cécilia Do-Teggour, GHN, Guillaume Henry, Pascal Marry ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE/ASP ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 80336 ■ ISSN : 2115-4686 ■ DÉPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ ÉDITEUR : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

NOUVEAUTÉS BOUTIQUE FFE

VOTRE BOUTIQUE FFE EN LIGNE VOUS PROPOSE RÉGULIÈREMENT DE NOUVEAUX PRODUITS PÉDAGOGIQUES ET PROMOTIONNELS.

GROS PLAN SUR LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS ET SUR LES OFFRES SPÉCIALES POUR LES CLUBS.



Librairie FFE

L'espace librairie s'étoffe au fil des parutions. Les Guides Galops® ont été réunis en deux éditions globales spécialement réservées aux Clubs : **Les Guides fédéraux des Galops® 1 à 4**, d'une part, et les **Guides fédéraux des Galops® 5 à 9** avec l'**Echelle de progression**, d'autre part.

De plus, les rééditions du Poney-Club de France mises à jour sont disponibles en pack enseignant avec **108 fiches pédagogiques**, **De l'Enfant au cavalier** et **De l'Enseignant au cavalier**.

Ils sont disponibles dans un pack spécial club qui regroupe les trois ouvrages.

Médailles

Outre les insignes Galops® de cavalier et Galops® poneys, sont désormais à votre disposition les 6 modèles de médailles pour les Poney d'or, d'argent et de bronze et pour les Galops® d'or, d'argent et de bronze.

Bonnets

La gamme des bonnets s'agrandit. Outre le bonnet beige, vous pouvez désormais opter pour trois nouveaux

modèles : le marine avec le logo France, le rose et le camel avec le logo FFE.

Porte-clés



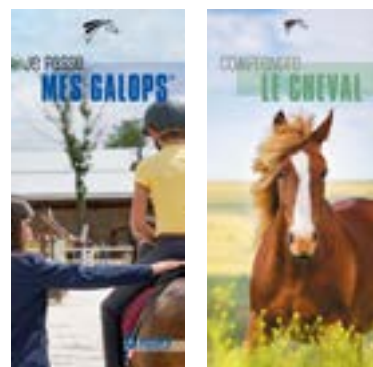
Deux modèles de porte-clés sont venus enrichir la gamme : le porte-clés métal émaillé Epoxy avec le logo FFE en couleur et le grand porte-clés multicolore Trop Top en PVC souple de 9cm.

Spécial clubs

Il suffit de s'identifier sur la Boutique FFE avec son code club pour avoir accès aux produits réservés aux clubs pour achat en nombre de livres et insignes.

Gratuit

Profitez de votre commande pour ajouter à votre panier les lots de dépliants gratuits dont vous avez besoin : **Je passe mes Galops®**, **Tous à cheval**, **Tous à poney** et **Le poney quelle bonne idée**.



CULTURE ET PATRIMOINE

LES JOURNÉES CULTURELLES FÉDÉRALES DES 11 ET 12 AVRIL 2024 RÉSULTENT DE LA VOLONTÉ DU PRÉSIDENT SERGE LECOMTE DE Doter LA FÉDÉRATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE.

Large champ patrimonial

L'équipe qui a travaillé cinq ans sur l'ouvrage célébrant le centenaire de la vie de la Fédération française en 2021 a constaté que nous avons les ressources pour approfondir la connaissance de notre histoire. Ce travail a aussi révélé une évidence : connaître l'histoire est une étape, mais elle ne suffit pas pour parler de culture. En effet, cela ne saurait recouvrir l'ensemble du champ patrimonial de notre culture nationale dans les domaines des usages du cheval au cours du temps dans notre pays.

Acte fondateur

Il faut donc considérer ce premier colloque comme l'acte fondateur d'une démarche qui vise à l'élaboration d'une véritable politique fédérale dans le domaine de la culture. Celle-ci a pour ambition d'en identifier les éléments clefs pour les transmettre, en situant notre expérience nationale dans cette extraordinaire aventure de la rencontre de l'Humanité avec le cheval. Le propos consistera à décrire les premiers pas de ce projet et montrer comment la Fédération va construire, avec les membres de la communauté des cavaliers, les moyens de cette transmission.

Des chevaux et des hommes

Nous espérons aborder tous les domaines et toutes les techniques qui ont permis d'inventer le partenariat moderne que nous connaissons aujourd'hui entre les équidés et les humains. La culture autour du cheval est immense dans toute sa riche diversité. C'est pourquoi ces journées fédérales ne sont qu'un début, et qu'elles sont destinées à se renouveler.

Pascal Marry,
Président de la commission FFE Culture et patrimoine



© FFE/PSV

En savoir plus

Retrouvez le programme et le lien pour s'inscrire page 9 de ce numéro de **La Ref** et en ligne à la page **Culture et Patrimoine** de ffe.com.

PARTENARIAT FFE ISUZU

LE NOUVEAU PARTENARIAT QUI UNIT LA FFE ET ISUZU A ÉTÉ OFFICIAISÉ LE 7 FÉVRIER 2024 PAR UNE REMISE DE CLÉS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL.

Fournisseur officiel

Isuzu devient fournisseur officiel de la FFE pour 2 ans. Le constructeur automobile, notamment spécialisé dans la production de véhicules utilitaires tout-terrain, met deux pick-up, type D-Max N60, à disposition de la FFE pour les événements du Parc équestre fédéral pendant la durée du contrat. 2 autres véhicules seront prêtés spécialement pour les Generali Open de France Poneys et Clubs 2024 et 2025, avec en option 2 autres supplémentaires. En retour, Isuzu sera notamment présent à travers un stand pendant les championnats de France.



© FFE

Isuzu

Isuzu est l'une des réalités industrielles les plus prestigieuses au Japon et c'est la plus ancienne dans la construction de véhicules diesel. Isuzu ne peut pas faire l'impasse sur la durabilité qui est le grand objectif commun

de la dernière décennie. L'ensemble du groupe Isuzu travaille à l'aboutissement de sa « Vision Environnementale 2050 », qui prend en considération 5 points clés à atteindre d'ici 2050. L'ensemble du groupe Isuzu s'est engagé à minimiser son impact global sur l'environnement et à faire sa part pour assurer une société prospère et durable d'ici 2050.

Philippe Vallier, directeur commercial et responsable Réseau chez Isuzu France, remet les 2 premiers pick-up à la FFE, représentée par Frédéric Bouix.

En savoir plus

Davantage de détails en **actualités** sur ffe.com.



Plus de 40 ans d'obstination pour une fiscalité adaptée à l'équitation !

LETTRE DE SERGE LECOMTE AUX CLUBS



J'ai créé mon premier poney-club en 1976. A cette époque, les activités équestres n'étaient redevables d'aucune TVA.

C'est en 1978 que le Gouvernement a imposé une TVA à 18,6 % à toutes les structures équestres professionnelles employant des enseignants, véritable frein pour tous ceux qui souhaitaient développer les activités équestres en créant de l'emploi, alors que les associations et les enseignants individuels n'étaient pas assujettis.

Je me suis aussitôt engagé pour défendre la fiscalité des centres équestres sous la houlette du Colonel Lalo alors « patron » du GHN.

Il m'a fait découvrir les méandres de l'administration fiscale. Je vous passe le nombre de rendez-vous en vain dans les Ministères pour plaider la cause où l'on nous prenait pour de doux rêveurs.

C'est en 2004 avec le ministre Alain Lambert qu'une véritable mesure fiscale fut prise :

- **Fin de la taxe professionnelle,**
- **Assujettissement de toute la filière à un taux de TVA de 5,5 %,**
- **Passage des établissements équestres au statut agricole en 2005.**

Déjà à cette époque, il nous a été longuement expliqué que cette mesure ne tiendrait pas car elle n'était pas euro-compatible puis le ministre est parti... et l'oubli s'est installé... quelques années.

En 2012, la Cour de Justice de l'Union européenne condamne la France à appliquer une TVA à taux plein après une longue procédure, débutant dès octobre 2007, visant le commerce des équidés, notamment des chevaux de courses. Ainsi la France a été condamnée plus largement que les autres Etats-membres car dans sa défense, la France avait expliqué que les courses faisaient vivre la filière équitation.

Le Gouvernement français s'était engagé en 2013 à renégocier la directive. Nous nous y sommes employés à ses côtés en multipliant les rencontres avec la Commission européenne et en contribuant à ses consultations publiques ouvertes en vue d'une révision.

En 2022, après des années de démarches, le Conseil de l'Union européenne a adopté la révision de la Directive TVA intégrant, en son annexe III, un point relatif aux équidés rendant l'éligibilité d'un taux réduit de TVA à nos activités équestres euro-compatible. Par cette évolution majeure, le Gouvernement français avait enfin la liberté de revenir sur la taxation des activités équestres.

J'ai été bien attentif à toutes ces péripéties et j'ai toujours réactivé les motivations nécessaires pour faire avancer ce dossier.





Plus de 40 ans d'obstination pour une fiscalité adaptée à l'équitation !

J'ai bien vu les coulisses, les tractations et les freins parfois mis par les acteurs de la filière cheval eux-mêmes, souvent à cause d'un discours mal adapté.

Si aujourd'hui, l'équitation bénéficie à nouveau d'un taux réduit de TVA à 5,5%, c'est parce que nous n'avons rien lâché, et c'est surtout grâce à son image populaire que nous avons tous su développer depuis les origines du Poney club de France et ensuite à la Fédération.

C'est grâce aux nombreuses visites d'élus de tous niveaux qui en venant au Parc Equestre Fédéral ont découvert la réalité du monde du cheval et ont compris que nous étions des entrepreneurs passionnés qui portaient de vraies valeurs éducatives tout en maîtrisant leur économie.

- **Alors un grand merci à tous ceux qui ont fait briller l'équitation, convaincu des élus, maires, députés, sénateurs, parlementaires européens et conseillers de tous niveaux et réussi à faire l'unanimité sur la légitimité de cette mesure.**
- **Merci au président du GHN, Philippe Audigé, qui avec Laëtitia Hardouin et Mathias Hebert, a poursuivi cet objectif avec tact et intelligence sur la dernière ligne droite.**

Mais pour aboutir, il aura fallu, en plus de l'engagement général, quelques actions imperceptibles mais déterminantes.

J'ai été témoin de ces actions décisives menées par 4 personnes qui pourtant n'étaient pas directement concernées par le résultat de cette lutte et je tiens au partage du souvenir de leurs actions.

- **Merci à Jean Marc Lassus, Directeur du GHN, qui en 2004 a su ramener les activités équestres dans le projet d'Alain Lambert alors que son cabinet ne savait pas comment s'y prendre et ne s'intéressait qu'au monde des courses.**
- **Merci à Pascal Bioulac, alors Président du GHN, qui en 2013 a su convaincre Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et Bernard Cazeneuve, ministre du Budget de débloquer 50 millions d'euros distribués aux établissements équestres pour amortir la hausse de la TVA.**
- **Merci à Frédéric Bouix et à Catherine Bonnichon - de Rancourt de n'avoir rien lâché pendant plus de 10 ans pour rendre l'application d'un taux réduit à l'équitation euro-compatible et d'avoir convaincu notamment et directement Bruno Le Maire de mettre en place la mesure promise depuis 2014.**

Rien n'est acquis, il faudra toujours une grande vigilance. Les élus politiques d'aujourd'hui ne seront plus là demain. Il nous appartient d'entretenir un véritable lien de sympathie avec l'ensemble de la société pour faire valoir le bon sens à l'égard de nos activités équestres et de ceux qui les font vivre.

**L'expérience et le relationnel politique sont devenus
des compétences essentielles pour mener nos activités équestres.**

Bien à vous,
Serge Lecomte

Serge Lecomte
Président de la Fédération Française d'Équitation



TVA MODE D'EMPLOI

DÉTAIL DES
MODALITÉS DE
LA TVA À 5,5%
DEPUIS CE 1^{ER}
JANVIER

Fin du double taux

Désormais le taux de 5,5% est applicable à « *L'enseignement et la pratique de l'équitation, les animations et les activités de démonstration aux fins de découverte de l'environnement équestre et de familiarisation avec celui-ci ainsi que l'accès aux installations sportives destinées à l'utilisation des équidés.* » Cette mesure marque la fin de la complexité administrative et comptable mise en place depuis 2014 ainsi que les calculs nécessaires pour appliquer les deux taux, sans risque de contrôle fiscal défavorable.

Interprétation

Cette avancée majeure nécessitait des éclaircissements quant à l'interprétation de cette disposition par les services du Ministère en charge de l'Econo-

mie. L'administration, à la suite des demandes formulées par la FFE et le GHN, a précisé son interprétation quant aux différentes prestations et plus particulièrement les pensions d'équidés.

Différentes pensions

Le taux de TVA de 5,5% est applicable aux prestations de pension en vue de la pratique de l'équitation par le cavalier propriétaire / client dans l'enceinte de l'établissement équestre à la condition que la prestation de prise en pension ne puisse être contractuellement dissociée de l'accès aux installations. Cela concerne donc 2 types de pensions :

- la pension en vue de la pratique encadrée ou semi-encadrée dans l'établissement par le client ;
- la pension en vue de la pratique autonome dans l'établissement par le client.

En revanche, une pension facturée dans le cadre de la retraite d'un équidé ou bien en vue de la valorisation de l'équidé (cheval confié à des fins de commercialisation) reste au taux de 20%.

Précision

Les services fédéraux poursuivent leurs échanges avec les services ministériels en vue de la rédaction de l'instruction qui ne pourrait paraître que dans quelques mois. L'espace Ressources sera tenu à jour de toute communication reçue par les services de Bercy. Pour toutes demandes spécifiques sur la méthodologie de facturation, le GHN reste l'interlocuteur de référence du fait du service de comptabilité qu'il propose à ses adhérents et de ses relations entretenues avec les différents organismes comptables.

Type de prestations	Qualification juridique	TVA applicable	Exemples de libellé commercial et intitulé de facturation
Séance d'équitation (leçon, cours individuel, promenade, randonnée, compétition...)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des installations sportives • Mise à disposition d'un cheval et de l'équipement nécessaire à son utilisation (selle, casque, filet, tapis, etc) • Encadrement de l'équitation (animation, enseignement, accompagnement, entraînement) 	5,5%	Séance d'équitation/ forfait d'équitation/ carte de 10 leçons d'équitation: XXXX€ TTC – TVA de 5,5%
Animations et activités de démonstration aux fins de découverte de l'environnement équestre et de familiarisation (accueil de groupes constitués, animation pour les scolaires, personnes en situation de handicap, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des installations sportives • Mise à disposition d'un cheval et de l'équipement nécessaire à son utilisation (selle, casque, filet, tapis, etc) • Encadrement de l'équitation (animation, enseignement, accompagnement) 	5,5%	Animations/activités de démonstration aux fins de découverte de l'environnement équestre et de familiarisation: XXXX€ TTC – TVA de 5,5%
Accès aux installations sportives destinées à l'utilisation des équidés	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des installations sportives 	5,5%	Accès aux installations sportives destinées à l'utilisation des équidés : XXXX€ TTC – TVA de 5,5%
Prise en pension en vue de la pratique de l'équitation avec ou sans encadrement dans l'établissement équestre	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des installations sportives et des équipements/matériels nécessaires • Service de gardiennage du cheval bénéficiant par extension du taux réduit dès lors qu'il s'agit d'une prestation accessoire à l'utilisation des installations sportives • Encadrement de la pratique 	5,5%	Pension Equitation : XXXX€ TTC – TVA de 5,5%
Prise en pension en vue de la valorisation du cheval à des fins de commercialisation ou d'une retraite	<ul style="list-style-type: none"> • Service de gardiennage du cheval (hébergement et alimentation) = taux plein car la finalité n'étant pas la pratique de l'équitation par le client lui même • Pension Sport/Valorisation/entraînement • Service d'entraînement/valorisation du cheval par l'entreprise 	20%	Pension Retraite/Sport/Valorisation/entraînement : XXXX€ TTC – TVA de 20%
Valorisation du cheval	<ul style="list-style-type: none"> • Travail d'entraînement/valorisation du cheval par l'entreprise 	20%	Valorisation/entraînement : XXXX€ TTC – TVA de 20%

JOURNÉES CULTURELLES

RENDEZ-VOUS AU PARC LES 11 ET 12 AVRIL POUR LA 1^È ÉDITION DES JOURNÉES CULTURELLES FÉDÉRALES SUR LE THÈME : **LES ORIGINES DE L'ÉQUITATION : LE CHEVAL, UN ACTEUR PERMANENT DU CHANGEMENT SOCIAL. PROGRAMME ET MODALITÉS D'INSCRIPTION.**

Objectif

L'objectif, en cette année exceptionnelle, est de saluer l'événement olympique en proposant de faire le point sur les origines de la domestication du cheval, des techniques liées à son usage, de l'équitation au cours de l'histoire de la civilisation, etc. tout en montrant combien le cheval est un acteur permanent du changement social.

Usages du cheval

Le jeudi sera consacré à la découverte des usages du cheval et montrera comment le cheval a profondément transformé l'humanité.

A 10h30

Accueil, mot de bienvenue du président Serge Lecomte et introduction sur la FFE et la culture par Pascal Marry, président de la commission culture FFE.

11h00 : Bruno David : *À cheval entre « Nature » et « Culture », une histoire singulière.*

11h45. Valérie Chansigaud (Historienne des sciences et de l'environnement française. Ses travaux portent sur la perception de la nature par l'être humain) : *Comprendre la domestication des animaux.*

Après la pause déjeuner

Guillaume Henry présentera les débats sur **les origines de l'équitation** avec



L'attelage est d'un usage très ancien. Ici le pharaon Rhamsès II sur un char.



les interventions de :

Valérie Feruglio : *Le cheval vécu et imaginé aux temps préhistoriques*

Alan Outram – Université de Exeter (UK). *The Archaeological and Zooarchaeological Evidence for Early Horse Domestication and Riding in the Steppes of Central Asia and Eastern Europe.*

Ludovic Orlando : *La Conquête du Cheval. Un voyage génétique à travers le temps.*

Pascal Marry (CIDE) et Guillaume Henry : *Les marqueurs des évolutions des façons de monter à cheval, Repères sur les débuts de l'éperonnerie - embouchures, éperons, étriers.*

Après une pause vers 16h

Bernadette Lizet présentera les débats sur les différents usages du cheval à travers le temps et l'espace avec les interventions de :

Corinne Delhay : *Que peuvent nous apprendre l'origine des termes du vocabulaire de l'équitation sur la place du cheval dans la culture indo-européenne ?*

Guillaume Henry : *Le cheval et la guerre.*

Franck David : *L'évolution des attelages et des harnais dans l'antiquité. Études expérimentales.*

Sébastien Lepetz, (MHN) : *Archéozoologie du cheval. Des formes et des*

usages en Gaule protohistorique et romaine.

Carole Ferret : *Élevage et usages des chevaux en Asie intérieure.*

A partir de 20h

Dîner et soirée festive.

Relation homme / cheval

Le vendredi matin, Vèrène Chevalier présentera le thème **La relation Homme/Cheval, le bien-être animal** avec les interventions de :

Bernadette Lizet : *Monter à cheval en Bretagne : une confrontation culturelle (XXe siècle)*

Hélène Roche : *Le cheval de Przewalski : un lien vivant entre passé et avenir.*

Éric Baratay : *Cheval machine, chevaux vivants.*

Fabien Carrié : *La place du cheval et de l'équitation dans les premiers développements de la cause animale.*

Jérôme Michalon : *La médiation dans le monde d'aujourd'hui, les enjeux, trouver la bonne distance.*

Pr Jean-Luc Cadoré : *Quelle place pour le cheval dans notre société aujourd'hui ?*

Frédéric Bouix : échanges et conclusion.

Vers 13h

Repas self, lunch debout.

Inscriptions

Venez assister et prendre part aux échanges entre scientifiques et experts reconnus.

Le tarif de 90€ comprend l'accès à l'événement ainsi que les repas du jeudi midi, du jeudi soir et du vendredi midi.

Hébergement possible sur place à réserver à parc@ffe.com.

Pour vous inscrire, nous vous invitons à remplir un [formulaire en ligne](#) par personne. Contact : patrimoine@ffe.com.

AVIGNON 2024

LE CONGRÈS FÉDÉRAL DES 18 ET 19 JANVIER AU SALON CHEVAL PASSION D'AVIGNON A CONNU UN BEAU SUCCÈS AVEC LA PARTICIPATION DE 130 DIRIGEANTS DE CLUB ET ENSEIGNANTS D'ÉQUITATION.



Calixte de Nigremont, Serge Lecomte et Maurice Galle

Les deux journées ont été intenses avec tables rondes et ateliers pratiques, mais également, en marge du congrès fédéral, remise des médailles d'honneur FFE, échanges avec le Conseil départemental du Vaucluse, tables rondes et compétition internationale d'équitation de travail.

Tous au spectacle

En présence de Serge Lecomte, président de la FFE, Frédéric Bouix, délégué général, et Eve Tixador, CTS en charge du spectacle équestre, le thème du congrès était cette année **Le spectacle équestre, une aventure pour tous les clubs**.

Pour Serge Lecomte : « *Le congrès fédéral sur le spectacle équestre 2024 a été un bon cru. Nous avons pu voir de beaux numéros sur la scène de Cheval Passion. Le spectacle équestre est un formidable outil de formation pour les enseignants. Comme chaque année, nous repartons avec plein d'idées pour créer de l'animation dans nos clubs et créer du lien entre les cavaliers.* »

En savoir plus

Retrouvez sur la chaîne Youtube FFE les **replays** du Congrès en 3 parties.

Artistes

Le congrès fédéral a été ouvert, jeudi 18 janvier, par une table ronde avec 5 intervenants venus partager leur expertise et leur passion pour l'art et le spectacle équestre. Il s'agissait de Ma-



rie Barcelo, enseignante d'équitation et artiste équestre, Amandine Perez, enseignante d'équitation, formatrice et artiste équestre, Lucie Vauthier, artiste équestre et dirigeante du Haras de Saumelongue (26), Benoit Soumille, enseignant d'équitation, artiste équestre spécialiste de la poste hongroise et éleveur ainsi que Sébastien Monnerau, responsable Projets Grands Événements au Puy du Fou (85).

Se lancer

Les artistes invités ont partagé leur expérience et leurs conseils sur le spectacle équestre. Marie Barcelo a notamment expliqué comment mettre en place un premier spectacle dans un club.

« *Premièrement, il faut la cavalerie qui peut se prêter à cet exercice. Deuxièmement, les élèves les plus motivés. Je donne beaucoup d'importance à la motivation des élèves car c'est comme cela qu'on ira loin.* »

Au-delà de la communication et de la visibilité, monter un spectacle fédère les cavaliers et leur entourage et crée de la cohésion autour d'un projet commun. Pour les différents intervenants, tous les chevaux et poneys peuvent faire du spectacle. Néanmoins, il faut prendre en compte la personnalité de chaque équidé, son physique, ses points forts pour lui proposer le numéro le plus adapté.

Ateliers pratiques

Les congressistes ont également pris part à trois ateliers pratiques afin de découvrir l'envers du décor, la régie et comment créer un spectacle. Organisé par Lucie Vauthier avec l'appui de Diego Cassaro, membre de la commission spectacle, le premier atelier **Apprendre à un cheval une diversité de numéros** a permis aux participants de découvrir diverses démonstrations en liberté et la poste hongroise avec une initiation pour les volontaires. Véronique Peschard et Cathy Coignet, membres de la commission spectacle de la FFE, ont, quant à elles, co-animé un atelier sur **La mise en scène, le texte, s'en servir et créer un fil conducteur**. Enfin, Fabien Galle, régisseur de spectacles, et Sébastien Monnerau ont partagé avec les dirigeants de clubs les **Petits tuyaux** à connaître pour mettre en place un spectacle équestre.

MISEC

Vendredi matin, les congressistes ont pu assister au Marché International du Spectacle Équestre de Création qui présentait 11 spectacles professionnels aux acheteurs internationaux. La représentation a été suivie d'un débriefing en salle avec des artistes. Le spectacle présenté par les jeunes ca-

valiers d'une académie de spectacle italien a été le plus prisé.

Conseil départemental du Vaucluse

Sur une initiative du CDE du Vaucluse, **Cheval Passion** a également permis de riches échanges entre Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, Sophie Dubourg, DTN, les cavaliers de l'équipe de France de para-dressage et de concours complet, Anne-Frédérique Royon et Stéphane Landois ainsi que Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental du Vaucluse. L'occasion d'évoquer divers sujets : les atouts économiques de l'équitation pour le territoire du Vaucluse, l'inclusion par le sport et le prochain passage du relais de la flamme olympique dans le département.

Poney Passion

Incontournable chaque année, le concours de spectacles **Poney Passion** s'est tenu mercredi 17 janvier en ouverture du salon **Cheval Passion**. Cet événement qui entre dans le cadre du dispositif Graines d'Artistes est soutenu par le Fonds Éperon. Il vise à faciliter l'accès des enfants à l'univers du cheval, en associant un établissement équestre, une école et une commune autour d'un projet culturel. Six numéros étaient présentés sous la bannière Graines d'Artistes. Au total, huit spectacles ont été proposés par les jeunes cavaliers sur les thèmes des Jeux olympiques, de la tolérance, du harcèlement scolaire ou encore de la Camargue. Le jury de **Poney Passion** était consti-



©FFEJ/Rey

Les Écuries d'O Mektoub, lauréates du Prix Emotion pour leur spectacle sur le thème du harcèlement scolaire.

tué de Véronique Peschard, Diego Cassaro, Cathy Coignet, membres de la commission spectacle de la FFE et Lionel Ferrier, inspecteur de l'éducation nationale.

Lauréats

Huit prix ont été attribués :

- Emotion** : Les Écuries d'O Mektoub, Villeneuve (04)
- Décor** : Le Ranch des Marais, Noves (13)
- Technique équestre** : Le Caval'Show, Noves (13)
- Mise en scène** : Le Centre équestre de Grignan (26)
- Costumes** : Les écuries du Rayol, Le Muy (83)
- Meilleure bande son** : L'Écurie du Real, Jonquerettes (84)
- Interprétation** : Le Réal Horse, Jonquerettes (84)
- Originalité** : Club hippique Le Havre de Vie, Saint Jean de Monts (52)

Équitation de Travail

Dans le cadre du salon, un concours international d'équitation de travail sous l'égide de la FITE s'est déroulé du 19 au 21 janvier. Il a vu s'affronter les meilleurs cavaliers européens de la discipline dans des épreuves de dressage, de maniabilité et de tri de bétail. La compétition a été organisée par Frédérique Cantrel Grimaud, présidente de la commission fédérale équitation de travail, présidée par Caroline Fabre en présence du délégué technique de la FITE, Thierry Maurouard.

Palmarès :

- Amateur Elite : Anaïs Houdelier / *Resorte*
- Amateur 1 : Manon Verdejo Beyt / *Estivo de l'Aure*
- Amateur 1 Jeune Cavalier : Alric Neige / *Dollar de St Gabriel*
- Amateur 1 Junior : Marie Eva Tonnel / *Galand du Mas*



©FFEJLB



©FFEJ/Rey

MÉDAILLES D'HONNEUR FFE

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA FFE DISTINGUE DES PERSONNALITÉS DONT L'ACTION A CONTRIBUÉ À FAIRE RAYONNER L'ÉQUITATION ET À EN DONNER LE GOÛT AUX FRANÇAIS. ELLE CONSACRE DES PARCOURS DE VIE ET D'ÉQUITATION AUX CHEMINS TRÈS VARIÉS, MAIS TOUS MARQUÉS PAR UN ENGAGEMENT DÉTERMINÉ AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.



En amont du Gala des Crinières d'Or, Serge Lecomte a remis 6 médailles d'honneur à des personnalités marquantes dont les actions ont contribué à faire rayonner l'équitation.



Jean-Luc Auclair

Jean-Luc Auclair

La médaille d'honneur FFE récompense un enseignant éclectique qui outre ses activités professionnelles a consacré beaucoup de son temps à développer la diversité de l'équitation.

Pilier du Poney Club de France, puis de la FFE, Jean-Luc Auclair, né en 1953, est devenu jeune cavalier dès ses 9 ans au centre équestre de Gif-sur-Yvette dans l'Essonne. Après une formation agricole, il passe le moniteur d'équitation et effectue son service militaire au Centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau, puis devient instructeur.

En 1976, Jean Luc prend la direction du Centre équestre de Gif-sur-Yvette et ouvre une section poney dès 1977.

En 1981, il s'engage dans le mouvement poney et devient trésorier de l'Associa-

tion régionale des Poney-clubs d'Ile de France, puis du Poney-club de France, préside la Délégation Régionale d'Equitation Poney d'Ile de France puis est administrateur fédéral de 1987 à 2020.

Il a enchaîné de nombreux postes favorisant le développement des établissements équestres et l'accessibilité à l'équitation pour le plus grand nombre :

- Président du Generali Open de France poney,
- Administrateur du Groupement Hippique National,
- Président de l'Union Equestre d'Ile de France qui organise l'accession aux métiers du cheval,
- Trésorier du Comité Régional d'équitation d'Ile de France.
- Secrétaire Général de la Fédération Française d'Equitation sous la présidence de Pierre Durand
- Vice-président de 2012 à 2020, sous la présidence de Serge Lecomte.

Joueur de polo passionné en France, Jean-Luc se rend très naturellement en Argentine pour y jouer.

Bien sûr, il contribue au développement du polo et au rapprochement des Fédérations françaises de polo et d'équitation.

Actuellement, son expérience est au service de la Commission financière et de la Commission d'appel disciplinaire de la FFE ainsi que du Comité de la Fédération Française de Polo.

Olivier Klein

La médaille met à l'honneur une vie d'engagement bénévole constant en faveur du cheval et de l'équitation.

Trésorier du Poney Club de France, puis de la FFE de 1990 à 2020, Olivier Klein, né en 1952, découvre le cheval au Centre équestre militaire de Baden-Baden où vit sa famille.

Il effectue son service national au Centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau et monte en compétition à partir de 1972.

Il reste cavalier toute sa vie, aussi bien à la Garde républicaine qu'au Club Hippique de la Côte de Beauté en Charente Maritime, et il fait partager sa passion à son épouse et à ses 4 enfants.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et du Massachusetts Institute of Technology de Boston aux Etats-Unis, Olivier mène une carrière de manager dans des postes d'ingénieur, de directeur financier ou de directeur général, dans différents secteurs, dont la banque et les relations humaines.

Après avoir mis ses compétences pendant 30 ans au service des finances fé-

dérales, Olivier crée EquiAction, fonds de dotation qui vient avec ses mécènes soutenir trois domaines d'action:

- L'excellence sportive avec le soutien des équipes de France et notamment les athlètes paralympiques,
- L'éducation et la médiation équine
- Le bien-être animal.

Jean-Louis Legoux

Après une carrière de photographe, c'est plus de 35 ans d'action au service du développement de l'enfant avec les poneys, de l'animation, de la pédagogie et du spectacle qui sont mis à l'honneur.

Né en 1947, Jean-Louis Legoux, s'est passionné pour la pédagogie adaptée à l'équitation sur poneys et aux enfants, l'animation et les spectacles équestres, tant sur le terrain avec son poney-club qu'avec le Poney Club de France puis la Fédération Française d'Equitation.

Rien ne le destinait à l'équitation. Parisien, il fait des études de micro-mécanique et dessin industriel, s'oriente vers la photo avec une boutique à La Bastille et il devient reporter photographe pour le Racing Club de France. Le hasard fait qu'en 1973 un ami qui dispose d'un terrain près d'Agen lui demande un reportage photo pour lancer son poney-club.

C'est le coup de foudre et il se retrouve directeur du premier poney-club d'Aquitaine.

Début d'une aventure, découverte de l'équitation à 26 ans, diplômes de cavalier, puis monitorat et compétition dans la foulée.

En 1980, retour à Paris au Poney-Club de Brimborion, et la rencontre avec les pionniers du Poney en France.

C'est le temps des trains poney pour Deauville, des grandes randonnées poneys de l'ouest, des premiers spectacles de poney-clubs, des numéros équestres pour la **Nuit du cheval** au **Salon du cheval de Paris**.

Revenu à Agen, Jean-Louis monte un premier spectacle en 1983. En 1988, il découvre la Bodega à **Cheval Passion** et transforme son manège d'Agen en cabaret équestre pour des spectacles qui associent danse, théâtre et musique.

En 2001, il participe au concours de carrousel à l'Open de France poney. Il est à la création de la commission spectacles dont il sera président, et participe à la conception du Brevet fédéral de spectacles équestres de club. De 1982 à 2012, il est élu au Poney Club de France, dont il est vice-président, au Comité régional d'équitation, dont il est secrétaire général, puis au Comité fédéral de la Fédération Française d'Equitation.

Arrivé à la retraite, Jean-Louis continuera à auditer les clubs pendant 10 ans pour délivrer les labels Ecole française d'équitation.

Véronique Peschard

Actrice majeure du tourisme équestre et du spectacle équestre dans l'Orléanais, Véronique Peschard, née en 1961, s'engage dans des études de droit et de langues orientales avant de découvrir le cheval à 19 ans.

Très vite, elle se prend de passion pour l'équitation de pleine nature et devient l'une des premières femmes Guide de tourisme équestre en 1988, puis Maître randonneur en 2014.

Elle s'occupe du Poney-club de Trainou dans le Loiret pendant 10 ans puis, crée, à Vitry-aux-Loges, la Ferme équestre du K Rouge résolument orientée loisirs, nature, poney et spectacles.

En 1983, présidente du Comité départemental de tourisme équestre du Loiret, Véronique met en place le plan départemental de randonnée et le premier tour du Loiret à cheval.

Parallèlement, elle fait du théâtre en associant ses deux passions et participe aux fêtes johanniques d'Orléans où elle pilote les chevaux de Jeanne d'Arc et de ses chevaliers servants.

Elle accueille aussi des troupes de cirque en hiver et monte une activité permanente de spectacles équestres pour ses cavaliers principalement adultes.

De 2000 à 2016, Véronique est administratrice du Comité national de tourisme équestre et de la FFE.

Elle participe à l'organisation d'équirandos et elle crée les premiers équirandos juniors.

Elle est naturellement de la commission fédérale spectacles équestres où elle pilote de nombreux ateliers dans le cadre des Congrès fédéraux d'Avignon. Elle co-rédige les Guides de pleine nature.

Gaston Péterlé

Formé à l'animation socio-culturelle, Gaston Péterlé, né en 1946, est une figure de l'équitation franc-comtoise où il a exercé de multiples missions dans les domaines de la formation, du tourisme équestre et de l'équitation sur poneys.

Très multi-sports, son parcours commence dans les MJC avec comme sports phares l'escrime, le karting et l'équitation, mais aussi le hand-ball et le cyclisme. Il est titulaire du diplôme de Prévost d'armes aux 3 armes, fleuret, épée et sabre de la Fédération française d'escrime et de titres d'animation et d'encadrement MJC.

Moniteur d'équitation en 1986 et Accompagnateur de tourisme équestre en 1988, il vient à l'équitation en dirigeant l'activité cheval de la MJC de Champagnole dans le Jura.

Il s'occupe de poney-clubs à Champagnole, à Montrond le Château dans le Doubs et il crée de multiples associations pour structurer les activités équestres, dont Equi-libre.

Gaston est président de la DREP de Franche-Comté, de sa création en 1988 à sa fusion fédérale en 2000, et il assure la délégation régionale du Groupement Hippique National.

Il s'investit comme administrateur dans les instances du tourisme équestre, de l'équitation et dans les comités olympiques et sportifs de sa région et de son département, le Doubs.

Féru de diversification, il multiplie les cordes à son arc : concours complet, dressage, attelage, voltige, spectacle, travail à pied...

Enseignant, notamment pour les plus jeunes, Gaston est membre de l'équipe pédagogique de l'Inspection Académique du Doubs, chargée de l'activité poney en 1994-95, 2004-05 et depuis 2018.



Olivier Klein



Jean-Louis Legoux



Véronique Peschard



Gaston Péterlé



Philippe Thiébaud

Philippe Thiébaud

Né en 1955, Philippe Thiébaud a été un ambassadeur du Pony Club de France pour faire avancer, la pédagogie, l'éducation de nos concitoyens par le sport et développer le horse-ball.

Il commence à monter à cheval à 8 ans à Roquefavour, près d'Aix en Provence, puis aux Collets rouges, centre de tourisme équestre. A 20 ans, il passe son monitorat formé par Pascal Marry à Avignon. L'enseignement de l'équitation est une révélation : il peut être utile et transmettre ce qu'il sait. Philippe découvre le concours complet et le saut d'obstacles, mais aussi les jeux équestres, l'aménagement du milieu et la pédagogie poney. Il passe son monitorat à Saumur et en 1978, à son retour du service militaire à Fon-

tainebleau, il intègre la direction du club d'Avignon.

Il s'engage dans l'Association régionale de tourisme équestre et devient responsable en Provence de la formation pédagogique des élèves moniteurs.

A l'origine des premiers championnats de France des Jeux équestres à Poitiers, il se passionne plus particulièrement pour le horse-ball.

En 1982, devenu instructeur, il est recruté par le Centre équestre de Salon-de-Provence.

Administrateur de la ligue de Provence pendant 5 ans, Philippe sera l'un des promoteurs du horse-ball en France.

En 1987, il intègre le Pony Club de France comme DTN adjoint en charge du poney. Il est des pionniers des organisations exponentielles des championnats de France poney.

Au Pony club de France, il contribue au bon lancement de la prise des li-

cences et des engagements par Minitel. Il est aussi au soutien du formidable travail de la commission pédagogique et fait le tour de France pour expliquer aux enseignants comment adapter la pédagogie aux enfants.

En 1991, il prend la responsabilité des juniors, puis des jeunes cavaliers, puis de tous les règlements nationaux.

En 1998 il est nommé DTN pour les JO Sydney.

Philippe quitte la FFE en 2001 et devient administrateur fédéral.

Cadre de l'État, le ministère le nomme responsable des CTR toutes disciplines et il est vice-président de l'Association nationale des DTN.

Ensuite, il devient DTN de la Fédération de Motocyclisme où il s'occupe des équipes de France pendant 18 ans.

En 2022, de retour en Provence, il intègre le CRE et s'investit sur la problématique de l'eau.

EXPOSITIONS ÉQUESTRES

DEUX EXPOSITIONS METTENT LE CHEVAL À L'HONNEUR, CELLE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES ET CELLE DU MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE. PRÉSENTATION.

Versailles

En résonance avec les épreuves équestres des Jeux de Paris 2024, le château de Versailles présente, du 2 juillet au 3 novembre, la grande exposition **Cheval en majesté au cœur d'une civilisation**.

Près de 300 œuvres permettent de mettre en lumière le cheval du XVIe au XXe siècle. L'exposition sera déployée sur un parcours traversant plusieurs espaces emblématiques du château : les salles d'Afrique, le salon d'Hercule, la galerie des Glaces, les salons de la Guerre et de la Paix, les appartements de Madame de Maintenon et ceux de la Dauphine.

13 sections

1. Des chevaux & des rois
2. Écuries royales : des palais pour des chevaux

3. De l'art de l'équitation
4. Le cheval, roi de guerre
5. L'un des aspects les plus émouvants du compagnonnage
6. La mort du cheval
7. Cheval de fête : le spectaculaire équestre
8. Le cheval & le luxe : trésors des Écuries
9. Armures d'apparat
10. Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie
11. Le cheval & la science
12. Le cheval comme modèle
13. Le cheval & la Légende

Chevaux de Géricault

Le **Musée de la Vie romantique** célèbre Théodore Géricault (1791-1824) à l'occasion du bicentenaire de sa mort avec une exposition inédite réunissant une centaine d'œuvres exceptionnelles issues de collections publiques et privées.

A découvrir du 15 mai au 15 septembre en 5 thèmes :

- Le cheval politique,
- L'écurie sanctuaire,
- Rome : la course des chevaux libres, Londres : dandies et prolétaires
- La mort du cheval.



Le Cheval cabré dit Tamerlan, Rouen, musée des Beaux-Arts

Louis XIV, roi de France (1638-1715), René-Antoine Houasse, vers 1674, huile sur toile

© Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin

© RMN Grand Palais

CHEVAL DE PÂQUES

LE PRINTEMPS EST L'OCCASION IDÉALE POUR RECRUTER ET FIDÉLISER DE NOUVEAUX CAVALIERS. POUR VOUS ACCOMPAGNER DURANT CETTE PÉRIODE STRATÉGIQUE, L'OPÉRATION CHEVAL DE PÂQUES REVIENT EN AVRIL 2024 AVEC SON LOT DE NOUVEAUTÉS ! AU PROGRAMME, ANIMATIONS, INITIATIONS ET GRANDES CHASSES AUX ŒUFS !

Fidéliser et recruter

La deuxième édition de **Cheval de Pâques** aura lieu du samedi 30 mars au dimanche 5 mai. Labellisés École Française d'Équitation, Centre de Tourisme Équestre, Équi Handi ou encore École Française d'Attelage, ne manquez pas cette opération lors de laquelle vous passerez un moment convivial et ludique qui vous permettra de fidéliser vos cavaliers et d'en recruter de nouveaux pour le dernier trimestre. Profitez de cette période phare pour ouvrir vos portes et rassembler vos cavaliers autour d'une grande chasse aux œufs en famille ou entre amis avec les poneys.

Pour vous inscrire et informer le grand public de votre participation à l'opération, rendez-vous sur la plateforme **Tous à Cheval** dans votre espace club adhérent et choisissez votre ou vos dates. Pensez à renseigner votre programme détaillé !

Communication FFE

La FFE assurera une campagne d'achat media sur Facebook et Instagram pour toucher les familles et parents avec enfants.

Mercotte, **la Cuisine de Mercotte**, Jury M6 Le Meilleur pâtissier, et Dorian, **Le coin du pâtissier**, M6 Talents, communiqueront sur l'opération sur leurs réseaux sociaux respectifs. Ils créent une recette de gâteau sur le thème de **Cheval de Pâques** que les gagnants du jeu concours pourront reproduire lors de l'atelier pâtisserie. Ils vont publier la vidéo de la création de ce Cheval de Pâques en chocolat sur les réseaux sociaux au début de l'opération pour communiquer sur les activités en club. Ensuite, ils se rendront avec leurs proches dans un centre



équestre pour participer à une activité organisée dans le cadre de **Cheval de Pâques** et mettre en lumière cette opération de développement.

Grand jeu concours

Grande nouveauté cette année, un jeu concours à destination du grand public est mis à l'honneur. Afin de maximiser la présence en club des cavaliers et/ou futurs cavaliers et de promouvoir vos activités, des affiches sur lesquelles sera disposé un QR code permettant de prendre part au concours, vous seront envoyées lors de votre inscription sur la plateforme tousacheval.ffe.com.

Pour participer, rien de plus simple : il suffit de scanner le QR code qui redirigera l'ensemble des participants directement vers la page d'accueil du jeu. Les participants pourront alors tenter de remporter un atelier de pâtisserie avec Mercotte (@lacuisinedemercotte) et Dorian Tudeau (@lecoindupâtissier), des cartes cadeaux d'équitation d'une valeur allant de 20 à 100€ et plein d'autres goodies ! À vous de jouer !

Kit de communication

Le kit de communication est essentiel pour assurer la promotion de votre

événement ! Il vous permet de faire de l'affichage dans votre club, de communiquer dans les commerces de proximité et de distribuer des souvenirs à vos visiteurs.

N'oubliez pas de le sélectionner au moment de votre inscription pour le recevoir.

Médiathèque des clubs

La médiathèque des clubs est une plateforme riche en supports de communication !

Une quinzaine de supports sont disponibles pour vous permettre de télécharger et/ou imprimer des visuels supplémentaires. Vous souhaitez proposer une chasse aux œufs innovante et dans l'air du temps ?

Retrouvez notre guide des chasses aux œufs dès à présent sur la médiathèque des clubs.

Points bonus

Cette année encore, pour vous remercier de votre engagement aux opérations de développement, vous bénéficierez de 20 points bonus pour votre prochain colis de rentrée pour chaque opération à laquelle vous participez.

Visio FFE

Pour en savoir plus et bénéficier de nouvelles idées d'animations et d'initiations, retrouvez sur notre chaîne Youtube le **replay de la Visio FFE du 19 février 2024** dédiée à l'opération **Cheval de Pâques** !

COMMUNICATION JOP

LA COMMUNICATION FÉDÉRALE POUR LES JOP DE PARIS 2024 EST LANCÉE. AU PROGRAMME, SÉRIES VIDÉOS, RENDEZ-VOUS D'INFLUENCEURS SUR LE TERRAIN, SHOOTING PHOTOS, RELAIS COLLECTIFS DE LA FLAMME, CLUBS SUPPORTERS FFE ET CHALLENGE A CHEVAL POUR PARIS. L'ESSENTIEL EN BREF.

A Cheval pour Paris

La série **A Cheval pour Paris** propose 10 épisodes qui suivent la préparation olympique de 4 cavaliers dans les 4 disciplines JOP : Kevin Staut pour le saut d'obstacles, Alexandre Ayache pour le dressage, Karim Laghouag pour le concours complet et Anne-Frédérique Royon pour le para-dressage.

Mini-séries

La mini-série **Portrait de champion** va à la rencontre de 4 chevaux de l'équipe de France et de leur entourage pour valoriser l'athlète cheval et le lien entre l'homme et l'animal.

La mini-série **Un jour avec** invite 4 cavaliers de club ou amateurs à partager la journée et le quotidien d'un cavalier de l'équipe de France dans ses écuries.

La web-série **Carrousel** rencontre 8 cavaliers de l'équipe de France, 2 par discipline, qui nous partagent un souvenir fort de leur enfance, de leurs années à poney et reviennent sur leur parcours équestre.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de la FFE se mettent à l'heure des JOP dès ce mois de mars.

Des publications ludiques et pédagogiques seront postées chaque mardi

sur les plateformes de la FFE : Facebook, Instagram et Tiktok. Plusieurs formats seront proposés : des anecdotes sur les JOP racontées par un ou une cavalière de l'équipe de France, des « Le saviez-vous » pour en apprendre plus sur les sports équestres olympiques ou encore un format innovant où cavaliers de club et amateurs pourront poser leurs questions à un cavalier, groom, chef de piste ou membre du staff fédéral.

Insider



La FFE invite des influenceurs sur plusieurs rendez-vous sportifs pour faire la pédagogie des différentes disciplines équestres des JOP.

Alix Grousset (150k), mobilisée tout au long de l'année pour accompagner la FFE est entourée, à chaque événement, par un groupe d'influenceurs qui partagent également des contenus à leur communauté.

Relais de la flamme

L'organisation de 2 relais collectifs a été confiée à la FFE. Il s'agit des étapes

d'Omaha Beach le 30 mai et du Haras de Jardy le 24 juillet.

Deux relais sont effectués sur un parcours de 8 minutes et des démonstrations et animations sont proposées en marge du relais.

Communication presse

Relations presse et espace web dédié

Les dossiers de presse, communiqués de presse, biographies des cavaliers sont disponibles sur l'espace dédié aux JOP 2024 du site ffe.com. Des journées presse permettent la rencontre avec le staff fédéral et les équipes de France.

Accompagnement des athlètes et staff

Des sessions en groupe ou individuelles de media training et d'anglais sont programmées pour se préparer à répondre aux médias français et étrangers.

Shootings listes A cheval pour Paris

La FFE organise des shootings de cavaliers et chevaux des listes **A cheval pour Paris** dans le cadre des stages et assure la couverture des stages et compétitions de référence.

Précautions

Attention !

Les propriétés olympiques et paralympiques sont protégées et leur utilisation est strictement réservée aux partenaires officiels de l'événement. Cela concerne les logos et les attributs comme les anneaux, les médailles, la flamme, les mascottes, les pictogrammes... et aussi les noms des événements.

C'est pour cela que la FFE a créé la ligne **A Cheval pour Paris** avec ses visuels spécifiques qui sont libres de droits pour la FFE et ses membres.

En cas de doute, consulter le service communication de la FFE par mail à communication@ffe.com.

En savoir plus

Suivez toute l'actualité des JOP sur ffe.com / **Actualités**, et à la rubrique Compétition / **JO-JOP-JEM**.

Et suivez la FFE sur ses réseaux sociaux. Tous les liens en bas de la page d'accueil de ffe.com.

CLUB SUPPORTER FFE

À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES QUI SE DÉROULERONT CET ÉTÉ À PARIS, LA FFE VOUS PROPOSE DE DEVENIR CLUB SUPPORTER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE D'ÉQUITATION ! CETTE OPÉRATION INÉDITE EST PROPOSÉE AUX CLUBS ADHÉRENTS CLAF/CLAG 2024.



Rassembler dans les clubs

Avec l'opération **Club supporter FFE**, l'ensemble des dirigeants, enseignants, cavaliers et leurs familles sont invités à soutenir les bleus durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. L'occasion idéale de renforcer sa dynamique sportive, d'embarquer ses cavaliers autour d'un événement inoubliable et de créer une communauté de supporters de l'équipe de France d'équitation.

Gagner en visibilité

L'opération **Club supporter FFE** vous permet de gagner en visibilité auprès d'un large public. Tous les clubs supporters seront en effet référencés sur une carte interactive disponible sur le site FFE.COM. Une opportunité inédite de vous faire connaître et de valoriser votre participation.

Kit de communication

En devenant club supporter, vous recevrez gratuitement un kit de communication

comportant 3 affiches A3, 1 drapeau et 1 guirlande pour décorer votre club aux couleurs de l'équipe de France d'équitation.

Plus de 900 clubs sont déjà inscrits comme clubs supporters, rejoignez-les et encouragez nos bleus à Paris !

Comment s'inscrire ?

Pour participer à l'aventure, inscrivez-vous sur votre espace FFE club SIF / Mon SIF / Club supporter ou cliquez sur l'actualité **Club supporter**. Vous serez directement référencé sur la carte interactive en tant que club participant et recevrez gratuitement le kit de communication.

Jeu concours

En devenant club supporter de l'équipe de France, vous aurez la possibilité de participer à un grand jeu concours.

Tentez de remporter un des trois stages animés par un cavalier de la liste **À cheval pour Paris**.

Pour cela, rien de plus simple : une fois le kit reçu, participez au jeu concours en envoyant votre meil-

leure photo supporter avec vos cavaliers et vos équadés !

Challenge À cheval pour Paris

Les cavaliers sont également invités à vivre l'aventure olympique grâce au challenge **À cheval pour Paris**.

Les épreuves CSO Pony 1 et Club 1 des étapes des circuits départementaux sont labellisées et servent de support pour la qualification à la finale du challenge qui se déroulera au Generali Open de France Ponies et Clubs.

Lors de la finale, le cavalier vainqueur remportera 2 places pour une session d'équitation des Jeux Olympiques et deux places pour accéder au Club France.

Le club vainqueur remportera 2 places pour une session d'équitation des Jeux Olympiques, 2 places pour accéder au Club France et un stage offert avec un cavalier de la liste **À cheval pour Paris**.

Pour accompagner les établissements organisateurs, la FFE envoie des flots et des banderoles aux couleurs du Challenge.

L'engagement à la finale est offert par la FFE.



Visio FFE

Pour en savoir plus, retrouvez sur notre chaîne YouTube le replay de la **Visio FFE** du 29 janvier dédiée à l'opération **À cheval pour Paris**, tous supporters !



ATM
ÉQUIDÉS ANGÉE

*Gestion de l'équarrissage des équidés
L'ATM au service de la filière*



**UN SERVICE D'ÉQUARRISSAGE POUR
LA PRISE EN CHARGE DE L'ÉQUIDÉ**

COMMENT GÉRER LA MORT D'UN ÉQUIDÉ ?

www.angee.fr

AG GHN DU 2 AVRIL

LE 2 AVRIL PROCHAIN SE TIENDRA L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU GHN. L'OCCASION DE REVENIR SUR 2023 QUI RESTERA COMME UN MILLÉSIME MARQUANT POUR LA PROFESSION : RETOUR DE LA TVA À TAUX RÉDUIT POUR NOS ACTIVITÉS, SIGNATURE D'UNE CONVENTION COLLECTIVE PARTAGÉE AVEC LES ENTREPRISES DU TROT ET DU GALOP, ETC.

Chambre d'Agriculture France

Organisée dans les locaux de la Chambre d'Agriculture France, instance nationale des Chambres d'agriculture, cette AG sera l'occasion de se retrouver entre dirigeants aux côtés de juristes, d'élus et de représentants professionnels pour une journée d'échanges et de concertations. Nous vous attendons nombreux pour recueillir votre point de vue concernant les enjeux agricoles et sociaux qui impacteront notre profession dans les années à venir.



20 ans de statut agricole

Les principales activités de la filière équine sont reconnues en tant qu'activités agricoles et définies dans le Code rural depuis près de 20 ans. Pourtant, des difficultés demeurent et cette reconnaissance reste parfois discutée. Afin de confirmer cette appartenance agricole indispensable à la pérennité et au développement de nos activités, Manuel Carius, juriste spécialiste du droit rural, avocat et magistrat, interviendra pour un point d'étape. Ses expériences multiples et sa bonne connaissance de notre milieu permettront une analyse des atouts indiscutables du statut agricole pour nos entreprises. L'homme de loi partagera également les limites qu'il constate au quotidien et ensemble nous tenterons d'identifier les remédiations à conduire.

Elections agricoles

Également au programme de cette matinée, le fonctionnement et les enjeux

des élections aux chambres d'agriculture qui se tiendront en janvier 2025 et enfin le témoignage de professionnels engagés qui s'attachent à faire bouger les lignes pour l'ensemble de la profession. Que vous soyez agriculteur convaincu ou non, venez partager votre point de vue.

Convention collective

Entre le printemps et la rentrée, la Convention Collective pour les Activités Hippiques s'appliquera à l'ensemble des salariés des poney clubs, centres équestres, écuries de pension mais également entraîneurs de Trot et de Galop. Conduit avec prudence par les représentants professionnels des trois secteurs, le rapprochement des branches aura un impact mesuré au moment de sa mise en application. Cette restructuration ouvre toutefois un champ des possibles dont il nous faut nous emparer. Impact juridique, priorisation des objectifs stratégiques, axes de développement et de travail prioritaires, exemples de bonnes pratiques seront au menu de ce temps de travail. Également au programme,

l'avenir de la CPNE-EE dans ce contexte mouvant.

Focus TVA

Fait marquant de l'année 2023, le retour à une TVA adaptée pour nos activités fera l'objet d'une présentation technique de manière à faire le point sur les certitudes et précisions attendues d'ici à la parution du BOFIP.

S'engager dans la gouvernance du GHN

Lors de la prochaine AG, il sera procédé, au renouvellement de 5 des 12 membres actuels du Comité Directeur. Si vous êtes femme ou homme de conviction et de dialogue, si vous êtes attaché au collectif, convaincu que l'action syndicale doit conduire aux changements nécessaires au développement des établissements équestres, le mandat d'administrateur du GHN est fait pour vous. N'hésitez pas à faire acte de candidature : AG électorale 2024 : les candidatures sont ouvertes.

En pratique

Date et horaires :

2 avril 2024 de 9H30 à 17H30

Lieu :

9 avenue George V 75 008 Paris

Facilités :

Accueil café et repas du midi compris dans l'inscription

Transport :

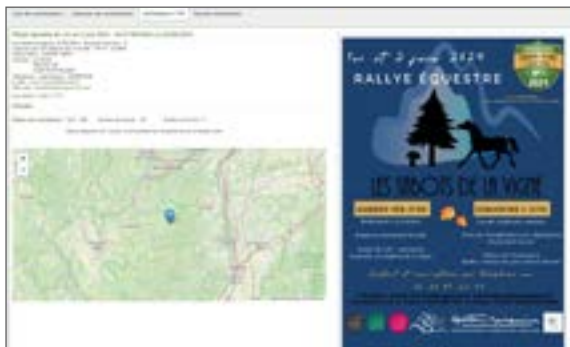
Les lignes suivantes ont des itinéraires adaptés : RER C, Métro 9, Bus : 341 / 63 / 72 / 73 / 92.

Inscription pour les adhérents et non adhérents sur formulaire en ligne depuis le site du GHN.

À VOS DUM !

OUTIL PARFAIT POUR LES ORGANISATEURS, LA DUM – DÉCLARATION UNIQUE DE MANIFESTATION – EST LE CALENDRIER DE RÉFÉRENCE DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE.

INITIÉ EN 2014, IL S'AGIT D'UN OUTIL D'AIDE À LA GESTION ET À L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS NON-COMPÉTITIVES : RALLYES, RANDONNÉES, GRTE, DÉFIS MULTI-DISCIPLINES...



En plus de faciliter les démarches administratives, l'inscription d'un événement sur la DUM permet un suivi informatisé, et donc simplifié, des inscriptions. Le programme de l'événement, toutes les informations pratiques et les documents annexes sont téléchargeables et déposables directement sur le SIF.

Grâce à la licence, l'inscription et le paiement des participants se font en quelques clics et garantissent que l'ensemble des participants est assuré pour les manifestations, conformément aux exigences du Ministère des Sports. Enfin, la DUM offre à l'organisateur un suivi en direct des inscriptions qui permet d'ajuster les commandes au plus près.

Communication et visibilité

Le calendrier des événements de Pleine nature est disponible sur le magazine en ligne chevalnature.info et permet aux cavaliers et meneurs d'avoir une vue d'ensemble, avec une mise en page attrayante, des manifestations prévues chaque mois, dans la région et le département de leur choix. Les manifestations inscrites sur la DUM bénéficient également d'un relais dans *'Estafette'*, trimestriel dont le tirage moyen est de 70 000 exemplaires, et d'une meilleure visibilité pour le grand public.

Des avantages sur-mesure

Les retours des utilisateurs de la DUM permettent de faire évoluer cet outil. Il est possible, par exemple, d'associer plusieurs équidés à un seul meneur ou cavalier randonneur, et d'inscrire des cavaliers accompagnateurs, sans monture. Selon le choix des organisateurs, la date de clôture des inscriptions peut être fixée à la veille de la manifestation, et l'inscription « terrain » le jour même reste possible, tout comme la délivrance de licences vertes aux cavaliers ou meneurs non licenciés qui veulent participer.

En savoir plus

A destination des organisateurs de manifestations non compétitives et des cavaliers souhaitant s'inscrire à une DUM, les fiches du Tourisme équestre DUM et Saisir une DUM permettent une prise en main facilitée du système de déclaration en ligne. Un tutoriel vidéo expliquant comment s'inscrire est également disponible.

Retrouvez ces ressources documentaires sur : ffe.com/tourisme/evenements/dum

Déclaration unique de manifestation équestre

Titre	Région	Département	Type de manifestation	Nom	Du	Au	Club organisateur
770	NOUVELLE AQUITAINE	LOT ET GARONNE	Événement équestre	Stage orientation par écrits itinéraire	11/01/2024	11/01/2024	999999 COTE 01
779	CORSE	CORSE	Événement équestre	E.O.T.E	18/02/2024	18/02/2024	999999 COTE 01
771	NOUVELLE AQUITAINE	LOT ET GARONNE	Randonnée équestre	RALLYE DE BOURGOUNGAGUE	01/01/2024	01/01/2024	4708009 SRE 47 F
778	NOUVELLE AQUITAINE	DORDOGNE	Randonnée équestre	RALLYE GRTE ALLES SUR DORDOGNE 24RD	21/01/2024	24/01/2024	248000 F E LA R
710	AUVERGNE RHONE ALPES	ISERE	Randonnée équestre	LeDéfi 2024	06/04/2024	07/04/2024	0952009 LFCR 884
757	CENTRE VAL DE LOIRE	NIÈRE ET LOIRE	Randonnée équestre	Journée de l'écolage	21/04/2024	21/04/2024	999999 COTE 01
773	SAVS DE LA LOIRE	SAVÈRE	Randonnée équestre	Saint Georges	21/04/2024	21/04/2024	919002 A C R E F
772	HAUTS DE FRANCE	AINES	Randonnée équestre	Les Routes de l'Étang	09/05/2024	11/05/2024	0270002 ASSOC D
778	CENTRE VAL DE LOIRE	NIÈRE ET LOIRE	Randonnée équestre	Journée de la randonnée	19/05/2024	19/05/2024	999999 COTE 01
790	NOUVELLE AQUITAINE	LANDES	Manifestation multi-activités	DOU BIXE AVENTURE	19/05/2024	19/05/2024	4030001 LES D03T
777	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	DOUBS	Randonnée équestre	Rallye départemental	26/05/2024	26/05/2024	2534001 CAVAL 83
774	AUVERGNE RHONE ALPES	HAUTS LOIRE	Rallye avec animaux	Rallye équestre du Ter et 2 july 2024	01/06/2024	01/06/2024	4120001 LES SARR
776	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	HAUTE SAONE	Randonnée équestre	Chaussée populaire	01/06/2024	02/06/2024	904009 EQUITE1
798	NOUVELLE AQUITAINE	LANDES	Rallye avec animaux	Le Rallye du Pêche	09/06/2024	09/06/2024	4030002 LES ECUJ
701	HAUTS DE FRANCE	AINES	Rallye avec animaux	À travers la TICRACHE	30/06/2024	30/06/2024	0270002 ASSOC D
775	NOUVELLE AQUITAINE	GERONDE	Rallye avec animaux	Rallye de L'ÉBUI	14/07/2024	14/07/2024	0120002 ASSOC D

PRÉVENIR LES VIOLENCES

LA FFE A NOTAMMENT POUR MISSION DE VEILLER À CE QUE CHACUN PUISSE PRATIQUER DANS UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ OÙ LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DES RÈGLES ET DES AUTRES SONT GARANTIS. CELA N'EST POSSIBLE QUE, GRÂCE À LA VIGILANCE DE CHACUN ET EN ÉDUQUANT TOUS LES ACTEURS AU RESPECT DE L'ÉTHIQUE DE NOS ACTIVITÉS

Principes et définitions

L'éthique désigne l'ensemble des valeurs et des principes moraux, propres à un milieu ou à un groupe, qui guident la conduite de chacun.

Pour l'équitation, ces principes sont fixés par la Charte d'éthique et de déontologie, leur application est garantie par le Comité d'éthique qui a un rôle de prévention et d'éducation, mais aussi par les Commissions disciplinaires de la FFE qui ont un rôle de sanction.

Cette charte recense également les différentes formes de violences : verbales, physiques et sexuelles, mais également des violences à l'égard des équidés. Elles peuvent survenir au club, en compétition, à domicile ou par des moyens de communication électronique comme pour le cyber-harcèlement.

Comment prévenir les violences ?

- Rester à l'écoute, être vigilant en cas de changement de comportement soudain et durable notamment des plus jeunes,
- Se former en suivant le cours dédié à la prévention des violences sexuelles sur le Campus FFE ou une formation proposée par une association spécialisée comme **Colosse aux Pieds d'Argile**,
- Adopter un comportement professionnel et pédagogique,
- Privilégier les conversations de groupe notamment avec les mineurs,
- Éviter toutes situations sujettes à caution : ne pas rester seul avec un

enfant ou rester à la vue de tiers, demander l'autorisation avant de toucher un cavalier, etc.

- Veiller à ce que les dispositifs d'écoute des victimes (dont le 119) soient affichés dans un lieu visible.

Comment réagir ?

- Demander ce qui se passe,
- Ecouter et soutenir la victime, ne surtout pas poser de questions culpabilisantes,
- En cas de violences rapportées, informer les autorités police / gendarmerie, ce sont eux qui mènent l'enquête, le cas échéant, contacter également les parents,
- S'assurer que la victime consulte un médecin,
- Ne pas intervenir auprès de l'agresseur présumé ni le confronter à la victime.

Comment signaler ?

Signaler va permettre de faire cesser les violences mais aussi de faire sanctionner l'agresseur et d'empêcher qu'il fasse d'autres victimes. Un dépôt de plainte peut être effectué afin qu'une enquête soit ouverte pour toutes les formes de violences à l'égard des personnes ou des équidés.

- Le 17 (police/ gendarmerie) ou le 114 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques Ces numéros s'utilisent en cas de danger immédiat et de situation d'urgence.
- Le 119 : Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger
- Deux adresses sont spécifiquement



destinées aux signalements de violences sexuelles : celle du ministère signal-sports@sports.gouv.fr et celle de la FFE signalement@ffe.com

- Pour les violences aux équidés, la Direction des Services Vétérinaires peut décider la saisie des équidés notamment s'ils sont en danger immédiat.

Commissions compétentes

En compétition, la commission disciplinaire est pleinement compétente pour sanctionner tous types de violences. Elles peuvent être remonter aux services fédéraux par les officiels de compétition mais également par toute personne victime ou témoin.

Hors compétition, la commission disciplinaire est compétente pour les violences sexuelles depuis 2022, pour les autres signalements, le comité d'éthique peut être sollicité via l'adresse ethique@ffe.com.

SAVOIR AGIR PERMET DE LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE



GRAND NATIONAL

CALENDRIER 2024



SAUT D'OBSTACLES

AUVERS - 21 au 24 mars
CANTELEU - 19 au 21 avril
TOURS PERNAY - 23 au 26 mai
DEAUVILLE - 6 au 9 juin
CLUNY - 20 au 23 juin
NOTRE DAME D'ESTRÉES
 - 4 au 7 juillet
VILLERS VICOMTE
 - 25 au 28 juillet
COMPIÈGNE - 1^{er} au 4 août
MÂCON-CHAINTRÉ
 - 5 au 8 septembre
BARBASTE - 19 au 22 septembre
LE MANS - 10 au 13 octobre
SAINT-LÔ - 17 au 20 octobre
EQUITA LYON - 30 au 31 octobre



DRESSAGE

LE MANS - 1^{er} au 3 mars
JARDY - 4 au 7 avril
RIBEAUVILLE - 18 au 21 avril
BARBASTE - 17 au 19 mai
MÂCON-CHAINTRÉ -
 6 au 9 juin
CLUNY - 13 au 15 septembre
SAINT-LÔ - 4 au 6 octobre



CONCOURS COMPLET

SAUMUR - 28 février au 3 mars
POMPADOUR - 28 au 31 mars
LE LION D'ANGERS - 24 au 26 mai
VITTEL - 20 au 23 juin
LE PIN AU HARAS - 5 au 8 septembre



ACTUALITÉS SPORTIVES

Saut d'obstacles

17/12 CSI4* de Francfort (ALL) : 1^{er} du GP Julien Anquetin / Z Ice Cube Z, prop SAS EJA.



© FFE/PSV

14/01 CSI4* d'Abou Dabi (UAE) : 2^e du GP Edward Levy / Igins du Seigneur, prop SARL Edward Levy Stables.

20/01 CSI4* de Doha (QAT) : 2^e du GP Simon Delestre / Dexter Fontenis Z, prop E Hochstadter.

21/01 CSIW5* de Leipzig (ALL) : 4^e du GPW Kevin Staut / Beau de Laubry Z, prop D Lévy. 5^e Edward Levy / Elfy du Pic, prop haras de Neroly.

28/01 CSI4* de Wellington (USA) : 3^e Nina Mallevaey / Cartier SR, prop Rein Family LLC.



© FFE/PSV

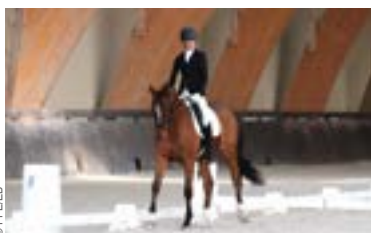
18/02 CSI4* Vejer de la Frontera (ESP) : 1^{er} GP Pénélope Leprévost / Texas, prop SCEA Hapi & Sarl Eric Levallois.

25/02 CSIW5* de Göteborg (SWE) : 4^e du GPW Olivier Robert / Iglesias D.V., prop EARL Global Dream Stables & J Lassime.

Dressage

24/02 CDI5* Doha (QAT) : Morgan Barbançon Mestre / Habana Libre A, prop cav, est 2^e du GP libre et 5^e du GP.

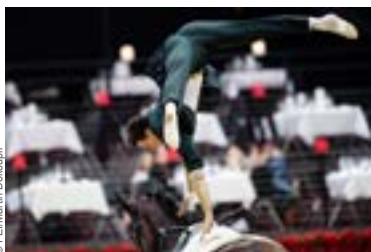
Para-dressage



© FFE/EB

28/01 CPEDI 3* Wellington (USA) : Marie Vonderheyden / Bombastic d'Arion, prop cav, remportent le GP et le GP Freestyle en Grade I.

Voltige



© FFE/Martin Dokoupil

14/01 / finale Coupe du monde FEI Bâle (SUI) : 2^e Théo Gardies / Sir Sensation, prop N Thibaudat, M Gardies & cav, longé par Sébastien Langlois.

Horse-ball



© Tiffou Photographes

03-04/02 Lamotte Coupes de France. Sur 56 équipes participantes lors des phases régionales, les 32 meilleures, 16 mixtes et 16 féminines, ont disputé la 1^{re} étape nationale des phases finales des Coupes de France 2024.

À l'issue de 2 journées de compétition, comptant pour les 1/8^e et les 1/4^e de finale, les finalistes sont : Chambly,

Coutainville, Creissan et Loire/Rhône 2 en mixte et Haras des Lilas Blancs, Meurchin, Paris Mash et Salon de Provence en féminines.

Finales les 9 et 10 mai lors du Grand Tournoi.

Commission Bien-être animal

La Commission FFE bien-être animal, présidée par Déborah Bardou s'est réunie le 2 février à Bordeaux (33). Il s'agissait du premier rassemblement des référents régionaux désignés fin 2023 par les CRE à la demande de la FFE. Pour la présidente : « Peu importe le point de départ, l'objectif est d'accompagner les établissements à identifier des axes d'amélioration pragmatiques qui soient en adéquation avec leurs activités, leurs installations et leurs moyens. »

Comité Bien-être animal

GL events Equestrian Sport, a créé en décembre 2023, avec le soutien de la FFE, un Comité Bien-Être Animal. Formé de spécialistes incarnant au quotidien les valeurs de respect et de bien-être du cheval, et présentant des compétences complémentaires, celui-ci a pour mission de poursuivre le développement des actions en faveur du bien-être animal lors des événements livrés par GL events Equestrian Sport, dont les épreuves équestres de Paris 2024.



© FFE/ANIMI Photography

En savoir plus

Cliquer sur le nom du lieu pour accéder au compte-rendu détaillé sur ffe.com.

Amateur Gold Tour FFE-Esthederm

2024



CALENDRIER (en date du 16 janvier 2024)

- CLUNY ⁽⁷¹⁾ - 10 au 14 avril
- FONTAINEBLEAU ⁽⁷⁷⁾ - 23 au 28 avril
- NANCY ⁽⁵⁴⁾ - 1^{er} au 05 mai
- NÎMES⁽³⁰⁾ - 08 au 12 mai
- MONTFORT SUR MEU ⁽³⁵⁾ - 08 au 12 mai
- BOURG EN BRESSE ⁽⁰¹⁾ - 16 au 20 mai
- DEAUVILLE ⁽¹⁴⁾ - 17 au 19 mai
- SANCOURT ⁽⁵⁹⁾ - 06 au 09 juin
- TOURS - PERNAY ⁽³⁷⁾ - 13 au 16 juin
- HARDELLOT ⁽⁵²⁾ - 20 au 23 juin
- FONTAINEBLEAU ⁽⁷⁷⁾ - 26 au 30 juin
- ROYAN ⁽¹⁷⁾ - 26 au 30 juin
- VICHY ⁽⁰³⁾ - 04 au 07 juillet
- NOUANS LES FONTAINES ⁽³⁷⁾ - 14 au 18 août
- JARDY ⁽⁹²⁾ - 12 au 15 septembre
- BARBASTE ⁽⁴⁷⁾ - 26 au 29 septembre

FINALE EQUITA LYON ⁽⁶⁹⁾ - 1^{er} au 03 novembre

PARTENAIRE TITRE 2024



INSTITUT
ESTHEDERM
PARIS

GRANDPRIX

L'EPERON

Cheval
magazine

Le Cheval

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

GENERALI

BORDEAUX 2024



Le GPW5* Longines FEI est remporté par Steve Guerdat / *Is Minka*



Jeanne Sadran / *Dexter de Kerglenn*, prop SARL Chev'el, double sans faute, est 2^e, soit sa meilleure performance à ce jour, et elle engrange 17 points pour la finale.



Julien Epailard / *Donatello d'Auge*, prop Hello Holdings 31 Slu & cav, remporte le GP Audi.



Benjamin Massié / *Cupidon de Cardonne*, prop M Crouail, s'adjuge le Devoucoux Indoor Derby.

Le staff et les cavaliers de saut d'obstacles



Adieux à la compétition de la monture de Maxime Livio, 6^e avec *Boleybawn Prince* propriété de la famille Chavatanont venue spécialement de Thaïlande.



Bouquet à Gwendolen Fer pour son anniversaire le 2 février.



Dédicaces des cavaliers de l'équipe de France sur le stand FFE.

Le Cadre Noir en gala.



VISITE À CHAMPCUEIL

LE 9 FÉVRIER, LES REPRÉSENTANTS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE (FFM) ET SON CONSORTIUM ONT RENCONTRÉ DES PARA-DRESSEURS EN RÉSIDENCE AU HARAS DE CHAMPCUEIL (91).



Para-dresseurs et représentants de la fédération française de la maroquinerie

d'Alexia Pittier qui a quitté la Savoie pour s'installer à temps plein dans l'Essonne.

Deux sites

Pour Fanny Delaval, CTN en charge du para-dressage : « Nous avons deux cavalières, Chiara Zenati et Céline Gerny, en résidence à Saumur sur le site de l'IFCE, et nous avons souhaité mettre quelque chose en place pour les autres. Cela est possible grâce au soutien de la FFM et de son consortium. Les avantages sont la situation des écuries, en région parisienne, ainsi que les compétences de Marina en dressage et para-dressage. L'ensemble des participants était à l'aise, content de voir les chevaux et les installations. Ils sont tombés sous le charme de ce haras de Champcueil et Marina nous a fait une belle visite. »

Partenariat structurant

Pour Olivier Klein, président d'EquiAction : « EquiAction se réjouit d'avoir initié ce partenariat structurant. La visite a permis de nouer un premier contact

dans une ambiance conviviale avec les cavaliers, de visiter les infrastructures et de rencontrer les chevaux. »

Pour Arnaud Haefelin, président de la FFM : « La FFM et son consortium se sont unis pour mettre en valeur leurs savoir-faire à l'occasion des Jeux paralympiques. Le dépassement de soi et l'excellence sont des valeurs que nous partageons avec les para-dresseurs. Notre soutien est financier mais nous allons aussi leur faire rencontrer nos artisans et les accompagner pour essayer de résoudre des problématiques rencontrées, comme par exemple concernant les harnachements.

Ce fut une belle journée et nous remercions la FFE et EquiAction sans qui rien n'aurait été possible. Ce partenariat est plein de sens et de valeurs. »

Pour Marina Caplain Saint-André : « Les propriétaires présents au haras de Champcueil ont été sensibles à la présence des para-dresseurs et soutiennent l'équipe. On ne peut qu'être admiratif de leur volonté et de leur pugnacité pour y arriver, quand on sait que Vladimir vient de Laval pour passer la plus grande partie de la semaine ici, qu'Alexia a déménagé de Savoie... Il faut être très motivé et ils le sont ! »

CHAMPIONNATS AMATEUR 2024

RENDEZ-VOUS DU 12 AU 21 JUILLET AU PÔLE EUROPÉEN DU CHEVAL DU MANS (72) POUR LA 3^E ÉDITION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEUR DANS LES TROIS DISCIPLINES OLYMPIQUES ET LE HUNTER.



Agenda

Période de qualification :
12/06/2023 au 16/06/2024
Arrêt des listes de qualification :
vendredi 21 juin 2024
Clôture des engagements :
lundi 24 juin 2024

Catégories d'âge

- Jeunes et - :
2023 et après
- Jeunes Seniors :
entre 2002 et 1994
- Seniors et + :
1993 et avant

En savoir plus

Règlement sur ffe.com.
Programme prévisionnel en ligne sur le **site** dédié.
Informations sur le site du **Pôle européen du cheval**.



CHAMPIONNATS 2024

RENDEZ-VOUS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL POUR LE GRAND TOURNOI ET LE GENERALI OPEN DE FRANCE 2024 !

RETROUVEZ TOUTES LES DATES CLÉS ET INFORMATIONS UTILES SUR CES ÉVÉNEMENTS.



Le Grand Tournoi

Le tir à l'arc à cheval fait son grand retour lors du **Grand Tournoi** 2024 ! Le **Grand Tournoi** accueille chaque année plus de 500 équipes et 3000 joueurs survoltés sur la trentaine de terrains du Parc équestre fédéral dans les catégories Club, de Moustiques à Seniors. Rendez-vous incontournable des sports équestres collectifs, vos cavaliers pourront tenter de remporter un titre de champion de France dans les disciplines du horse-ball, pony-games et tir à l'arc à cheval !

Dates clés

À vos agendas, le **Grand Tournoi** aura lieu du 9 au 11 mai 2024. La période de qualification a commencé le 2 mai 2023 et prendra fin le 21 avril 2024 (exception faite du horse-ball Club Seniors dont les qualifications ont commencé le 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 21 avril 2024). La clôture des engagements est fixée au lundi 22 avril 2024.

Pour + d'informations

Retrouvez tous les renseignements concernant Le Grand Tournoi dans la rubrique Compétition / Circuits et championnats / Championnats FFE / Le Grand Tournoi sur le site de la fédéra-

tion ffe.com. Le règlement et les tarifs des engagements sont dès à présent en ligne et d'autres annonces arriveront prochainement !

Generali Open de France

Plus grande manifestation équestre au monde, le **Generali Open de France** se déroulera en juillet 2024 au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron ! Des premiers parcours à Shetland aux finales Tournée des As, le **Generali Open de France** est le moteur du circuit de compétition poney et club. Pour finir leur saison sportive en beauté, les cavaliers de vos clubs, pourront tenter de remporter un titre de champion de France dans une vingtaine de disciplines différentes. Du concours complet au CSO, en passant par la voltige, l'équifun, le hunter ou encore le dressage, le Generali Open de France est l'occasion de se retrouver ensemble pour pratiquer notre passion dans une ambiance familiale et festive.

Venez vivre avec vos cavaliers, vos plus belles émotions pendant le championnat de France 2024 !

Dates clés

Rendez-vous du 6 au 14 juillet 2024 pour la session poneys. La période de qualification a débuté le

12 juin 2023 et se terminera le 9 juin 2024 (sauf épreuves Espoir dont la période de qualification a débuté le 1^{er} septembre 2023).

Clôture des engagements le 10 juin 2024.

La session clubs se déroulera du 20 au 27 juillet 2024.

La période de qualification a commencé le 26 juin 2023 et se terminera le 23 juin 2024 (sauf épreuves Espoir dont la période de qualification a débuté le 1^{er} septembre 2023).

Clôture des engagements le 24 juin 2024.

À ne pas manquer !

La réservation des boxes et parcelles sera possible à partir du 4 avril 2024 à 20h pour les championnats de France Poneys et à partir du 11 avril 2024 à 20h pour les championnats de France Clubs sur le site gof.ffe.com.

Réservation uniquement possible pour les clubs FFE et engageurs individuels.

Pour + d'informations

Le règlement du **Generali Open de France** 2024 est d'ores et déjà téléchargeable dans la rubrique Règlement du site gof.ffe.com.

Les plannings prévisionnels des différentes épreuves en session clubs et poneys sont accessibles sur le même site, rubrique Planning.

STAGES HAUT NIVEAU

EN JANVIER, À QUELQUES MOIS DES JEUX DE PARIS 2024, DE NOMBREUX COUPLES LISTÉS À CHEVAL POUR PARIS EN CONCOURS COMPLET, DRESSAGE ET PARA-DRESSAGE ONT PRIS PART À DES STAGES DE PERFECTIONNEMENT ET DE COHÉSION À SAUMUR ET AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL.

Para-dressage à Lamotte :
Chiara Zenati / Swing
Royal*IFCE



Cohésion d'équipe

Ces regroupements fédéraux sont l'occasion pour les participants d'apprendre à mieux se connaître.

« C'est avec une bonne cohésion d'équipe où tout le monde se tire vers le haut que l'on obtient des résultats », souligne Jean Morel.

« Aux Jeux, nous allons vivre 24h/24 ensemble, il est donc essentiel de bien se connaître. Cela permet au staff fédéral d'être force de proposition afin de mettre nos athlètes dans les meilleures conditions de performance », ajoute Michel Asseray.

Revue des troupes

Sur la route des Jeux de Paris 2024, des regroupements fédéraux ont eu lieu tout au long de l'hiver. En janvier, des stages se sont déroulés en dressage et para-dressage au Parc équestre fédéral et au Pôle France FFE de concours complet à Saumur. L'occasion pour Michel Asseray, DTN adjoint pour le complet, Thierry Touzaint, entraîneur et sélectionneur national de

complet, Laurent Gallice, directeur de la discipline du dressage, Jean Morel, sélectionneur national de dressage, Fanny Delaval, DTN adjointe pour le para-dressage et Carlos Lopes, référent technique, d'effectuer une revue des troupes après la pause hivernale.

Emmanuelle Druoton, Xavier Goupil, Stéphane Fresnel et David Germain, respectivement vétérinaires et maréchal-ferrant fédéraux, étaient présents pour s'assurer du bon état de forme de tous les chevaux avant le lancement de la saison.

Données et optimisation de la performance

« Depuis six mois, précise Laurent Gallice, nous avons engrangé beaucoup de données sur les performances des chevaux et nous avons poursuivi ce travail. L'objectif est d'objectiver la justesse du travail effectué, de mieux comprendre ce qu'attendent les juges et d'orienter le travail des chevaux. »

Comme lors du stage à Saumur (72) en octobre dernier, Agnès Olivier, chercheuse en sciences du sport et responsable R&D plateau technique IFCE Saumur équitation et performance sportive, était présente pour superviser l'utilisation du système Mazarin. 11 capteurs disposés sur le cavalier et son cheval permettent notamment de visualiser les dissymétries dans le fonctionnement des cavaliers et des chevaux.

Par ailleurs, le staff de dressage a mis en place un accompagnement complet des cavaliers lors de ce stage avec au programme : analyse de la concurrence étrangère, échange autour des statistiques avec Alexis Moreau, séances

Intervenants réputés

Ces stages permettent aux couples de se perfectionner et au staff fédéral de donner des axes de travail. En complément, les cavaliers ont pu compter sur les conseils d'intervenants réputés, aux côtés de l'équipe de France depuis quelques mois : le Belge Jan Nivelle en dressage, l'Allemand Christoph Hess pour le dressage du concours complet et le Danois David Amager en para-dressage.

À noter que les para-dresseurs ont présenté deux reprises devant la juge internationale Katherine Lucheschi, qui officiera lors des Jeux de Paris 2024.



Lisa Cez / Stallone de Hus



Dressage à Lamotte : Arnaud Serre / James Bond de Massa



Pauline Basquin / Sertorius de Rima Z*IFCE



Alexandre Ayache / Holmevangs Jolene

de préparation physique matin et soir avec Charles Le Navenec, préparation mentale avec Julien Deville ainsi que la présence d'Éric Favory et François-Xavier Ferey, médecin et kinésithérapeute de l'équipe de France, qui étaient à l'écoute des athlètes.

La suite

En complet, le dernier stage est pour mi-février, avant le retour en concours à la fin du mois.

« Nous ajouterons une journée de cross pour évoluer sur les trois tests. Nos chevaux sont expérimentés donc une petite remise en route leur suffit », pointe Thierry Touzaint.

En para-dressage, deux masterclass se dérouleront encore en février et mars tandis qu'en dressage, un stage haut niveau est programmé mi-mars.

Tous les cavaliers de l'équipe de France sont extrêmement motivés en cette année olympique et paralympique et ont d'ores et déjà les yeux tournés vers le parc du château de Versailles, qui accueillera les épreuves équestres de Paris 2024 !

Les participants

NB : en bleu, les noms des chevaux qui ne sont pas en liste A cheval pour Paris.

Para-dressage 16-18/01

Lisa Cez / *Stallone de Hus*, prop J Cez, M Cez & cav. Grade V

Alexia Pittier / *Sultan 768*, prop S Pittier, A Boutron & cav. Grade IV

Vladimir Vinchon / *Pégase Mayenne*, prop M Vinchon & cav. Grade IV

Chiara Zenati / *Swing Royal*IFCE* et *Zeus de Malleret*IFCE* prop IFCE. Grade III

Céline Gerny / *Korsgaards Toledo*IFCE* et *Légende du Hans*IFCE*, prop IFCE. Grade II

Dressage 18-21/01

Alexandre Ayache / *Holmevangs Jolene*, prop A Barake & cav.

Pauline Basquin / *Sertorius de Rima Z*IFCE*, prop IFCE.

Corentin Pottier / *Gotilas du Feuillard*, prop H Pottier.

Arnaud Serre / *James Bond de Massa*, prop F Niclaus & I Douce.

Anne-Sophie Serre / *Jibraltar de Massa*, prop SARL Serre Dressage.

CCE 15-18/01 & 23-26/01

Thomas Carille / *Darmagnac de Béliard*, prop Scea de Beliard & JJ Montagne.

Sébastien Cavaillon / *Elipso de la Vigne*, prop syndicat Elipso.

Luc Château / *Bastia de l'Ebat*, prop Haras des Châteaux & L Sudreau.

Karim Laghouag / *Embrun de Reno* et *Triton Fontaine*, prop P Lemoine, G Bessat, Sarl Ecurie Karim Laghouag & C Laffite.

Stéphane Landois / *Chaman Dumont-ceau*Ride for Thaïs*, prop SCEA Ecurie du Cerisier Bleu.

Gireg Le Coz / *Aisprit de la Loge*, prop F & A Grand.

Camille Lejeune / *Dame Decoeur Tardonne*, prop S Gospodnetic & cav.

Maxime Livio / *Api du Libaire*, prop S.d.f Api Club.

Benjamin Massié / *Édition Fonroy*, prop JL Van Hoenacker & cav.

Astier Nicolas / *Alertamalib*Or*, prop A Forien, P Ravery, N Paul & cav et *Babylon de Gamma*, prop M Grivot Bize, E Grivot, B Nicolas & cav.

Nicolas Touzaint / *Absolut Gold*HDC*, prop Haras des Coudrettes et *Diabolo Menthe*, prop Mézard Sports & F Niclaus.

Listes

Retrouvez tous les couples listés À cheval pour Paris sur ffe.com et dans **La Ref 244** page 22.



CCE à Saumur : Karim Laghouag / Embrun de Reno



Maxime Livio / Api du Libaire

STAGES PRO AU PARC

LA FFE PROPOSE DES FORMATIONS CONTINUES AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DANS LES DOMAINES DU MANAGEMENT, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA TECHNIQUE. UNE OFFRE RICHE AVEC DES INTERVENANTS EXPERTS DANS UN ENVIRONNEMENT OPTIMAL. LE PROGRAMME 2023-2024.

Tarifs

Frais pédagogiques : 280€
Possibilité de restauration et hébergement sur place en supplément.
Remise de 50 € sur le forfait pension complète à partir de la 2^e participation à une formation du programme 2023-2024.
Ces formations peuvent être financées par OCAPIAT, VIVEA, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL...

II et I2 mars

Un projet pédagogique pour gagner en fidélité avec ses débutants

Sébastien Viry - créateur d'Equiconseil, coaching en gestion des entreprises équestres

Management opérationnel d'un établissement équestre, niveau 2
Joaquim Gonzalez - chef d'entreprise (Winner), conseiller en entreprise

I4 et I5 mars

Perfectionner sa cavalerie de club pour son bien-être
Frédéric Hiberty - BEES1, dirigeant de Horse Expérience

I8 et I9 mars

Quelles démarches pour développer mon centre équestre ?

Carole Tazi - expert fédéral, formatrice en gestion stratégique

Préparation mentale, niveau 3
Jean-Pascal Cabrera - préparateur mental d'athlètes de haut niveau

2I et 22 mars

Perfectionner l'enseignement opérationnel pour la performance de sa structure équestre
Jessica Rotman - BEES2, responsable pédagogique

25 et 26 mars

Le projet du club au service de l'entreprise équestre

Sébastien Viry - créateur d'Equiconseil, coaching en gestion des entreprises équestres

28 et 29 mars

Pédagogie bébé cavalier

Maud-Aline Leyval - gérante d'un poney-club spécialisé bébé cavalier

4 et 5 avril

Préparation mentale, niveau 2
Jean-Pascal Cabrera - préparateur mental d'athlètes de haut niveau

CONCOURS MAF

POUR LA 3^E ÉDITION DU CONCOURS UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE LA FFE A CONVENTIONNÉ AVEC LA PRESTIGIEUSE SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE AFIN DE REPRENDRE L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DU CONCOURS POUR LE MÉTIER D'ENSEIGNANT D'ÉQUITATION.

+ 70% d'inscrits

Tout naturellement, la fédération a proposé aux CRE de piloter l'organisation des étapes régionales, ce que la plupart ont accepté avec enthousiasme. Ce relais de promotion en territoire a porté ses fruits puisque ce sont 125 jeunes en formation, issus de 10 régions différentes, qui se sont inscrits pour l'édition 2024, soit une hausse de +70% par rapport à 2023.

Qualification : I7 et +

Les médaillés d'or régionaux, avec une moyenne supérieure ou égale à

17, obtiendront le précieux sésame pour accéder à la finale nationale qui se déroulera cette année à Lyon avec l'ensemble des métiers du concours. Le calendrier définitif de l'édition 2024 a été finalisé. Au vu du nombre d'inscrits, de leur localisation et des périodes de vacances scolaires, il a été nécessaire de procéder à certains regroupements interrégionaux.

Calendrier 2024

21/03 Equivallée Haras national de Cluny (71) : Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes (dep.01, 74), Sud

04-05/04 Pélerinère Equitation Saint-Barthélemy-d'Anjou (49) : Pays de la Loire, Bretagne
12/04 Centre équestre UCPA de Saint-Médard-en-Jalles (33) : Nouvelle Aquitaine
16/04 Village équestre de Conches (27) : Normandie, Hauts de France
23/04 Lycée de Castelnaudary (11) : Occitanie
29-30/04 Lycée agricole George Sand Yssingaux (43) : Auvergne Rhône Alpes (dep.15, 38, 42, 43, 69)
6-7/05 Haras de Jardy Marnes-la-Coquette (92) : Ile de France
07-08/06 Finale nationale à Lyon (69)

En savoir plus

Vous pouvez suivre l'actualité du concours sur la page dédiée de ffe.com / Encadrer / MAF.

SOUS-TRAITANCE

UN NOUVEAU DÉCRET ENCADRE LE RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE DANS LE CADRE D' ACTIONS DE FORMATION SOLLICITANT DES FINANCEMENTS AU CPF. DÉCRYPTAGE.



Tout est sur le site Mon Compte Formation

Le décret n°2023-1350 du 28 décembre 2023 encadrant la sous-traitance dans le cadre du Compte Personnel Formation (CPF) a été publié au journal officiel le 30 décembre 2023. Ce texte vise à limiter le recours à la sous-traitance et à garantir la qualité des sous-traitants des prestataires référencés sur la plateforme « Mon compte formation » (MCF).

Cas d'interdiction

Le décret interdit la sous-traitance uniquement dans deux situations spécifiques, déjà définies dans les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la plateforme MCF :

- la sous-traitance à un prestataire ayant été temporairement déréférencé de la plateforme ;
- la sous-traitance à un prestataire ayant lui-même recours à la sous-traitance.

En dehors de ces deux cas, le recours à la sous-traitance dans le cadre du CPF demeure autorisé mais encadré.

Plafonnement du CA

Cet encadrement se manifeste d'abord par une limitation en matière de chiffre d'affaires.

C'est l'arrêté du 3 janvier 2024 qui fixe ce plafond : un prestataire répertorié

sur la plateforme MCF n'est plus autorisé à sous-traiter l'exécution d'actions éligibles au CPF au-delà de 80% du chiffre d'affaires perçu par le biais de cette plateforme.

Cette restriction s'applique à tous les contrats de sous-traitance conclus à partir du 1^{er} avril 2024.

En d'autres termes, selon cette règle, le prestataire référencé doit idéalement assurer lui-même, sans avoir recours à la sous-traitance, 20% du chiffre d'affaires des actions de formation financées via la plateforme MCF.

Pour respecter ce seuil minimal, est-il impératif que le prestataire engage exclusivement des formateurs en tant que salariés, ou bien que d'autres modalités contractuelles, telles que le portage salarial ou la mise à disposition soient envisagées ?

Bien que le décret manque de précision, l'esprit est d'encourager le renforcement des compétences internes des prestataires référencés sur la plateforme MCF.

Effet miroir des obligations

Au-delà de la limitation du recours à la sous-traitance, le décret éclaire également le principe de « l'effet miroir » des obligations du prestataire de for-

mation envers son sous-traitant.

La loi n°2022-1587 du 19 décembre 2022 prévoit que le sous-traitant doit fournir les mêmes garanties qui ont permis au prestataire de s'inscrire sur la plateforme MCF.

Il incombe donc au prestataire de formation de démontrer à la Caisse des dépôts que son sous-traitant respecte les obligations légales, y compris les CGU de la plateforme MCF, c'est-à-dire la détention de la certification Qualiopi et éventuellement l'habilitation/agrément requis pour la préparation à la certification professionnelle. Concernant ces deux obligations, le décret introduit une exemption lorsque le sous-traitant est une personne physique relevant du régime micro-social, avec un chiffre d'affaires inférieur à 77 000 €.

Quant aux autres sous-traitants, bien qu'ils ne puissent échapper à Qualiopi, ils peuvent tout de même être exemptés de l'habilitation/agrément pour préparer à la certification à condition que leur intervention en sous-traitance soit inférieure à un bloc de compétences complet de l'action de formation éligible au CPF.



Responsabilité

Le prestataire référencé sur la plateforme MCF est entièrement responsable des actions de son sous-traitant envers la Caisse des dépôts. Il doit garantir le respect des obligations par le sous-traitant et en cas de non-conformité, la Caisse des dépôts peut déréférencer le prestataire après une mise en demeure. Le contrat de sous-traitance, soumis à des clauses obligatoires spécifiées par le nouveau décret, devient la pièce maîtresse pour évaluer les dispositions applicables au sous-traitant.

LE CENTRE DE FORMATION EST GARANT DE SES SOUS-TRAITANTS

En savoir plus

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service FFE Formation :

formation@ffe.com
02 54 94 46 29

SEMAINE DES MÉTIERS DU TOURISME

INITIÉE EN 2023 PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES, LA SEMAINE DES MÉTIERS DU TOURISME SE TIENDRA DU 18 AU 24 MARS 2024, PARTOUT EN FRANCE.

Accompagnateur et Guide

Engagée dans la promotion des métiers de l'équitation, la FFE en lien avec les établissements équestres et les Comités régionaux et départementaux, mettra en avant l'Accompagnateur et le Guide de Tourisme équestre.

Faire découvrir

Ces deux professions seront inscrites et valorisées sur la plateforme **MonemploiTourisme.fr**, permettant au plus grand nombre de découvrir les fonctions d'accueil, d'animation, d'enseignement, de soins et d'entretien, de



gestion, de ces métiers 100% nature & tourisme ! La vidéo de présentation du métier d'Accompagnateur de Tourisme équestre y sera partagée et largement relayée sur les réseaux sociaux sur

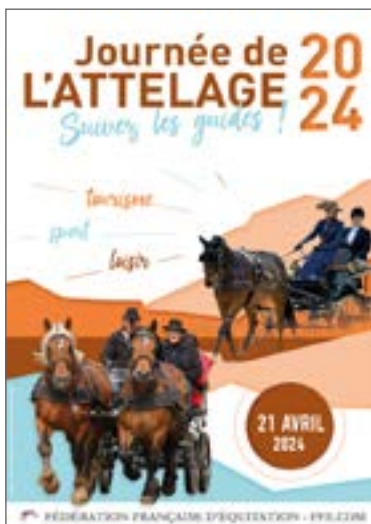
cette période. Une belle carte à jouer pour attirer les personnes intéressées par les métiers du Tourisme, à exercer au sein de notre Filière et développer les activités équestres !

En savoir plus

Plus d'infos sur la **Semaine des métiers du tourisme**.

JOURNÉES DÉCOUVERTE

PARTICIPER AUX JOURNÉES, UNE OCCASION DE FIDÉLISER SES CAVALIERS ET D'ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC.



Journée de l'attelage

L'attelage est une discipline qui a tout pour séduire : elle est praticable par tous, quels que soient l'âge, la condition physique ou la connaissance de l'équitation. Elle englobe différents types de pratique, allant du loisir à la compétition, en passant par l'attelage de tradition. La **Journée de l'Attelage** est une opération idéale pour faire découvrir



couvrir cette activité au grand public. Compétition, démonstration, travail à pied, débardage, exposition de voitures hippomobiles et de harnais ou encore randonnée, les clubs participants sont invités à organiser le dimanche 21 avril 2024 une manifestation à leur image pour promouvoir l'attelage. Pour cela, les inscriptions se font sur la plateforme **tousacheval.com** et déclenchent l'envoi d'un kit de communication offert par la FFE.

Journée de la randonnée équestre

79 % des licenciés préfèrent pratiquer l'équitation... en pleine nature ! La **Journée de la Randonnée équestre**, organisée par la FFE, est une occasion unique pour tous les centres équestres participants de fidéliser leurs pratiquants occasionnels ou réguliers, et d'en recruter de nouveaux ! Cette opération de développement des activités d'équitation d'extérieur et du Tourisme équestre se tiendra le dimanche 19 mai 2024 partout en France. Le principe est simple : organiser une promenade ou une randonnée ce jour-là, et bénéficier d'une visibilité nationale et locale autour de la **Journée de la Randonnée équestre**. Les établissements souhaitant participer peuvent s'inscrire sur le site **tousacheval.com** et recevront leur kit de communication gratuit. Pour ces deux événements, de nombreuses ressources pratiques et pédagogiques sont en libre accès sur **medioclub.ffe.com** : documents types, livrets de jeux et d'apprentissage, diplômes, flyers, fiches pratiques...

60 ANS DU TOURISME ÉQUESTRE

À L'OCCASION DES 60 ANS DU TOURISME ÉQUESTRE FRANÇAIS, LA FFE-CNTE A ORGANISÉ DE NOUVELLES RENCONTRES DU TOURISME ÉQUESTRE LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 2023, AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL À LAMOTTE-BEUVRON.



©Photographies : FFE/AB

Près de 80 participants, professionnels et bénévoles du Tourisme équestre, ont ainsi été réunis pour deux journées de plénières et de discussions. Retour sur un événement qui rassemble et permet de revenir sur l'héritage du Tourisme équestre propre à la France.

Entre riches échanges et interventions variées

Après un déjeuner convivial, les Rencontres ont débuté avec le mot d'ouverture à trois voix, par Serge Lecomte, Président de la FFE, Valérie Dalodier, Présidente du CNTE, et Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE et Président de la FITE. Tout au long de ces deux journées anniversaire, 10 intervenants ont pris la parole autour de thèmes variés. Pascal Marry, Président de la Commission Culture et patrimoine de la FFE et Maître Randonneur, narrait la rétrospective de l'histoire du tourisme équestre et ses grands faits marquants, ainsi que le besoin de se fédérer et la création de l'Association Nationale pour le Tourisme équestre en 1963.

Sylvine Pickel-Chevalier, universitaire spécialisée dans les loisirs sportifs et le tourisme équin et professeure à l'ESTHUA - Faculté de tourisme, culture et hospitalité d'Angers - présentait ses travaux publiés dans la revue *Espaces*, portant sur le cheval

comme levier d'attractivité territoriale. Annelot Huijgen, journaliste au Figaro et animatrice de média trainings et conférences, intervenait auprès des participants pour parler du tourisme sportif en France et présenter les résultats d'une enquête à ce sujet. Annelot tenait aussi le rôle d'animatrice durant les plénières.

Chargée de projets Système d'Information Géographique / Cartographie au service Tourisme de la FFE, Anne Bonniord répondait à la question : **Outils numériques : quelles innovations au service du Tourisme équestre ?**

La présentation de Guillaume Henry, auteur-éditeur, historien du cheval et de l'équitation et fils de Raymond Henry, pionnier de l'ANTE, traitait des débuts du tourisme équestre, de l'après-guerre à la création de l'ANTE.

Manuel Mercier, fils du célèbre sellier Gaston Mercier, et chef d'entreprise de la sellerie artisanale éponyme abordait les raisons poussant à la fabrication des toutes premières selles de randonnée au long cours, et l'évolution de la place du cheval en 60 années de pratique du Tourisme équestre.

Camille Eslan, doctorante et chargée de la thèse CIFRE co-financée par la FFE, l'IFCE et l'INRAE sur les cavaliers dits hors structure de 2019 à 2022, présentait les résultats de ce travail.

Enfin, la thématique abordée par Jean de Châtillon, dirigeant de A Hue et à

Dia et Maître randonneur, Thierry Angot, dirigeant d'Equi-Loisirs et Christian Boyer, dirigeant de La Foucheraie, était l'adaptation des offres de tourisme équestre en fonction de l'évolution de la demande de la clientèle, alternant ainsi retours d'expérience propres aux intervenants et questions des participants.

Remise de médailles d'honneur et dîner de gala

Le vendredi 8 décembre au soir, l'ensemble des participants était convié à un apéritif convivial et chaleureux, suivi d'une cérémonie de remise de médailles d'honneur du CNTE.

17 passionnés, acteurs investis et militants, furent récompensés pour leur engagement et leur dévouement au service du Tourisme équestre.

Pour clôturer les Rencontres des 60 ans du Tourisme équestre, et en écho à ses propos introductifs, Frédéric Bouix a déclaré :

« Cet anniversaire visait à célébrer les décennies écoulées et celles à venir. Cette histoire du Tourisme équestre, c'est notre histoire, c'est l'histoire de l'équitation moderne. Alors, honorons-la, partageons-la. Et surtout : continuons de l'écrire. »

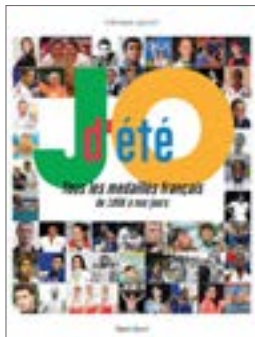


Les médaillés

Claude Berdot (excusé), Jean-Paul Boissard, Alain Bouchon, Bernard Bout, Christian Boyer, Jackie Brunet, Jean-Pierre Debrey, Georges Fournier, Jacques Françoise, André Grassart, Claude Guilbaud (excusé), Guillaume Henry, François Léveillé, Guy Matras, Bernard Pavie (excusé), Patrick Poyeton et Jean-Patrick Ramillon ont reçu leurs diplômes des mains de Serge Lecomte, Frédéric Bouix, Valérie Dalodier, Tiffaine Vermeulen, Jean de Châtillon et Pascal Marry.



On en parle au club-house



Médaillés olympiques



Dans **JO d'été : Tous les médaillés français** de 1896 à nos jours, Stéphane Gachet propose notamment la liste actualisée des 1266 médaillés français, dont tous nos cavaliers.

Où l'on découvre que le champion olympique 1900 de saut d'obstacles en hauteur n'était pas Dominique Gardères, mais Alfred Gardère, un gascon entreprenant du Houga dans le Gers, vainqueur avec Canéla, un hunter irlandais sur un saut d'1,95m.

Editions Talent sport.
632 pages. 26,90€.

L'homme, la méthode, dans un grand livre illustré des très beaux dessins de Marine Oussedik. L'ouvrage nous plonge dans la vie de Baucher et le Paris équestre du XIX^e siècle. Année après année, il retrace le parcours du maître et la mise au point de sa méthode qui connut un immense succès. A travers l'analyse de la première et de la deuxième manière, il présente les grands principes du bauchérisme et la pensée de son célèbre auteur.
160 pages. Editions Vigot. Relié. 39€.



au Netjeb, berceau de la race arabe, le journal de son voyage en Arabie avec son mari. Le livre de François Fulbert fait aussi le portrait des grands chefs de race à l'origine du pur-sang anglais et des fiches sur chacune de multiples races de chevaux issues d'arabe. Enfin, pour le plaisir des yeux, le dernier chapitre est un portfolio des plus belles photos des grandes banques d'images.
Casa éditions. 144 pages. 33,95€.

Projets MAE

Ouvert aux centres de loisir à but non lucratif qui pratiquent la médiation animale pour personnes en difficulté sociale, l'appel à projets 2024 de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer est ouvert jusqu'au 4 mars.



Camomille

La BD **Camomille et les chevaux**, propose un 12^e album placé sous le signe du voyage intitulé **Toujours en vacances**. Direction la Provence pour les enfants et les pensionnaires du club des Quatre Fers. Les ballades dans les champs de lavande et l'air vivifiant venant de la mer vont faire le plus grand bien aux chevaux (s'ils en avaient besoin) et leur redonner un regain d'énergie pour accumuler les bêtises.

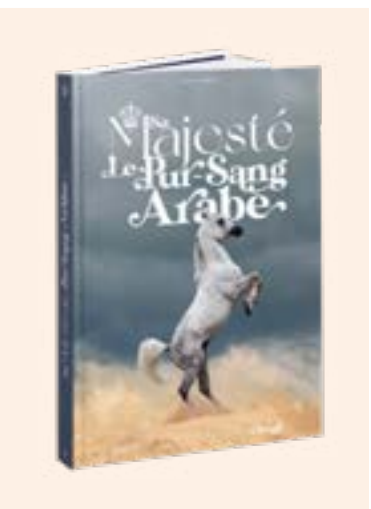
Avec un cahier bonus pour dessiner ses héros préférés et pour conserver ses plus beaux souvenirs de vacances du club. Scénario Lili Mésange. Dessins Turconi.
Bamboo édition. 48 pages. 11,90€.

Baucher

Guillaume Henry propose un nouveau regard sur **François Baucher**,

Pur-sang arabe

Sa majesté le pur-sang arabe est un très beau grand livre qui raconte les origines de la race et son histoire. A lire notamment l'aventure de Lady Anne Blunt qui a publié au XIX^e siècle **Pèlerinage**



Mayenne



La Mayenne un voyage inattendu, tel est le slogan de la campagne annuelle de Mayenne tourisme.

Alliant tourisme et sport, elle met en valeur 11 athlètes pratiquant 8 disciplines dans des sites inattendus.

Parmi eux, le cavalier de para-dressage Vladimir Vinchon, au musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien.

Affiches, photos et vidéos seront visibles sur les réseaux sociaux, dans le Grand ouest et à la gare Montparnasse jusqu'en juin.

Cheval & Santé

Le CRE Normandie organise le 21 mars à l'Hôtel de région de Caen le Colloque Cheval & Santé. Au programme les bienfaits de la médiation équine sur la santé dans tous les domaines de la médiation équine. Gratuit sur [inscription en ligne](#).

Haute-Garonne

Le 4 février dernier à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre le cancer, La FFE et la Ligue contre le Cancer 31 ont officialisé, par la signature d'une convention, leur partenariat et leur engagement commun dans la lutte contre le Cancer grâce au partenaire Cheval. Ainsi, dans la continuité

de leurs échanges et collaboration engagés, à l'échelon départemental, depuis 2 ans, la FFE et la Ligue contre le Cancer 31 souhaitent notamment accompagner le développement des activités permettant aux personnes atteintes de cancer et à leurs aidants, sur l'ensemble du territoire national, de bénéficier d'activités de médiation avec les équidés.

Détails sur ffe.com.



Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE, et Marie-Ange Léophonte, Directrice Générale de la Ligue contre le Cancer 31, lors de la signature le 4 février

Références

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION D'APPEL DU 27/09/2023

N° 558-08-2023

La FFE a eu connaissance de propos déplacés concernant l'orientation sexuelle réelle ou supposée tenus par un officiel de compétition qui auraient eu lieu lors du concours n° 202335045 qui s'est déroulé du 30 avril 2023 au 1^{er} mai 2023 à PLERGUER.

L'officiel de compétition impliqué a fait

l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{er} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 juillet 2023, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- une suspension de deux (2) ans des fonctions d'officiel de compétition assortie d'un sursis de dix-huit (18) mois à l'encontre de l'officiel de compétition.

L'officiel de compétition a fait appel de

la décision rendue à son encontre. Le Président de la FFE a également fait appel de la décision rendue à l'encontre de l'officiel de compétition. La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel a estimé que l'officiel de compétition était coupable de propos discriminatoires prononcés en qualité d'officiel de compétition et qu'il devait être sanctionné à une suspension d'un (1) an des fonctions d'officiel de compétition.

OFFICIEL

COMMISSION DE 1^{ER} INSTANCE DU 16/11/2023

N° 560-10-2023

La FFE a eu connaissance de faits de fraude sur le site FFE SIF concernant plusieurs certificats médicaux.

Les mis en cause ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{er} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 16 novembre 2023, la Commission a prononcé, pour l'ensemble des mis en cause, une relaxe au bénéfice du doute.

juridique et disciplinaire de 1^{er} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 16 novembre 2023, la Commission a prononcé la relaxe du cavalier et le retrait de l'avertissement.

- Un avertissement pour la coach, assorti d'une amende de cinq-cents (500) euros dont deux-cents (200) euros avec sursis.

N° 569-19-2023

La FFE a eu connaissance de faits de fraude sur le site FFE SIF concernant plusieurs certificats médicaux.

Les mis en cause ont fait l'objet de poursuites devant la commission juridique et disciplinaire de 1^{er} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 16 novembre 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- une suspension de licence compétition pour une durée de six (6) mois.
- une amende de cinq-cents (500) euros dont deux-cents cinquante (250) euros avec sursis pour le club.

N° 566-16-2023

La FFE a eu connaissance de faits de maltraitance sur équidé qui auraient eu lieu lors du concours n° 202362018 qui s'est déroulé le 17 juin 2023 à FLEUR-BAIX (62840).

La cavalière mise en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission

N° 567-17-2023


La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitements envers un équidé et d'atteinte à l'éthique de la part d'une cavalière et de sa coach qui auraient eu lieu lors du concours SIF n° 202321033 qui s'est déroulé le 2 et 3 juillet 2023 à BRAZEY-EN-PLAINE (21).

Les mis en cause ont fait l'objet de poursuites devant la commission juridique et disciplinaire de 1^{er} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 16 novembre 2023, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Un avertissement pour la cavalière.

EQUI # GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS

Création  GRAPHISME
www.cg-graphisme.fr - Photo © Adobe stock



À VOS CÔTÉS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER
DANS VOTRE ACTIVITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

3 500 ÉTABLISSEMENTS
NOUS FONT CONFIANCE

Depuis plus de 30 ans, Equi#Generali assure
les dirigeants d'établissements équestres dans leur
activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations :  equi@agence.generali.fr  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



 **VIVEZ VOTRE PASSION** NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS
16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Capital social 5 207 224€ - SIREN 751 099 078 - RCS Caen 751 099 078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 (www.orias.fr)
Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

www.equigenerali.fr

 **GENERALI**
#SPORTS